

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2104 - VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2014

Justice

La libération d'Eugène Diomi de nouveau sur la sellette

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) soutient que la condamnation du président de la Démocratie chrétienne manque de force exécutoire et donc est de nul effet car rendue en violation des instruments juridiques nationaux et internationaux. Elle l'a fait savoir jeudi au cours d'une conférence de presse. Selon cette ONG, l'opposant avait été jugé et condamné par une chambre composée de manière irrégulière et à laquelle siégeaient cinq juges au lieu de sept comme le requiert la loi. Pour Acaj qui en appelle à la remise en liberté du député national, ce dernier avait été délibérément empêché de pouvoir se défendre dans cette affaire et il n'a pas eu droit à des juges indépendants et impartiaux. Et l'association de rappeler qu'en droit international des droits de l'Homme, les sanctions qui n'ont pas respecté les normes internationales sont considérées comme des actes de torture. [Page 19](#)



Eugène Diomi



INTERVIEW

Alexis Lenga : « J'exhorte l'opposition à persévérer dans le combat pour l'alternance »

Dans un entretien à bâtons rompus, le président du groupe parlementaire MLC et allié à l'Assemblée nationale, le député national Alexis Lenga wa Lenga, livre aux Dépêches de Brazzaville le fond de sa pensée en rapport avec les questions brûlantes de l'heure. À l'entame d'une tournée censée

le conduire dans les territoires de Gemena et Budjalla, district du sud-Ubangi, le secrétaire général adjoint du MLC pense que le moment est venu de descendre dans le Congo profond pour transmettre le message du changement incarné par l'opposition.

Tirant les enseignements

utiles en rapport avec la conduite de l'opposition, il exhorte ses pairs à l'unité tout en les invitant à se mobiliser davantage pour faire échec au plan de confiscation du pouvoir concocté par la majorité présidentielle plus que jamais déterminée à diriger le pays contre la volonté du peuple. [Page 17](#)

CAN 2015

Choc des fauves entre Léopards et Lions à Lubumbashi

Les Léopards de la RDC seront aux prises avec les Lions indomptables du Cameroun samedi au stade TP Mazembe de Lubumbashi. Le sélectionneur Florent Ibenge penche pour jouer haut, cherchant à conserver le ballon, tandis que le sélectionneur allemand du Cameroun, Volker Finke, se base sur un nouvel esprit au sein de son groupe après l'échec cuisant au Mondial 2014, pour faire un résultat en terre katangaise en première journée des éliminatoires de la CAN 2015. 'on s'attend donc à un vrai choc entre les deux fauves d'Afrique centrale avec, d'une part, une RDC motivée qui a battu le rappel de troupes et, d'autre part, un Cameroun revenu bredouille du Mondial 2014 et qui, à l'heure actuelle, est encore en train de refaire son moral et espère faire un résultat à Lubumbashi. Dans l'autre match, la Côte d'Ivoire accueillera la Sierra Leone à Abidjan. [Page 20](#)

LIVRES

Focus sur la « Sociologie du développement et de la coopération en RDC »

Paru assez récemment dans la collection « Études africaines » de L'Harmattan, le livre de 148 pages a pour point de départ ce qui se conçoit comme « une brève histoire politique, sociale et économique du pays ainsi que l'analyse de la sociologie du développement et de la coopération ». L'ouvrage met à nu la survalorisation de l'économie extractive entendue comme une composante du secteur privé plus profitable aux étrangers et aux élites congolaises au pouvoir et ce, « au détriment de l'économie coopérative » perçue dès lors telle « la composante délaissée du secteur privé ». [Page 19](#)

TÉLÉPHONIE MOBILE

Kinshasa reste la première cible des opérateurs

Page 19

ÉDITORIAL

Arrivederci...

Il savait être discret, mais ne manquait jamais une occasion de défendre avec autant de force que de subtilité les intérêts de son pays. Plus important encore, il ne se contentait pas d'assumer ses fonctions comme un haut fonctionnaire compétent et dévoué, mais il plongeait délibérément au cœur de la société dont il avait pour mission de retracer jour après jour l'évolution pour son administration. Et ceci l'a conduit de façon très étonnante à publier un livre, « Le dominiche di Brazza » ou « Les dimanches de Brazza » (1), dans lequel il relate, mots et dessins à l'appui, la vie quotidienne de notre capitale.

Est-il besoin de préciser après une telle introduction que le retour définitif à Rome, ce week-end, de l'ambassadeur Nicolo Tassoni Estense nous peine. Certes ce retour était inéluctable au terme d'une mission de trois ans qui vit les relations entre nos deux pays s'affermir grâce à lui et il permettra à ce grand diplomate d'occuper des fonctions de haute responsabilité au sein du ministère des Affaires étrangères de son pays ; mais il laisse un vide certain, pour nous en tout cas, qu'il ne sera pas facile de combler.

Nicolo Tassoni Estense n'était pas, à son arrivée, un spécialiste de l'Afrique. Mais il comprit très vite qu'une partie décisive se joue dans cette partie du monde face à laquelle son pays ne pouvait rester indifférent. Mettant à profit les moyens limités mis à sa disposition, il sut nouer des relations de confiance avec toutes sortes de gens, petits ou grands, et plongea ainsi très vite au cœur de la société congolaise. Une plongée qui le conduisit, d'une part, à constituer une remarquable collection d'objets d'art et, d'autre part, à retranscrire sur le papier ce qu'il voyait, ce qu'il percevait, ce qu'il comprenait.

Qu'il ait choisi le Musée Galerie du Bassin du Congo pour présenter son livre et plus encore pour léguer l'essentiel d'une collection d'objets à laquelle il était profondément attaché est un geste fort, un geste symbolique qui nous touche et dont nous lui sommes infiniment gré. Arrivederci, cher Nicolo ! Au revoir et à très bientôt sans doute.

Ce livre abondamment illustré est en vente à la Librairie Congo dans l'immeuble Les Manguiers à Mpila, Brazzaville. Il le sera prochainement à la Librairie Congo à Paris.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

Treize candidats indépendants se positionnent à Moungali

Ces candidats indépendants ne sont autres que des citoyens congolais non membres des partis officiellement connus mais mûs par la volonté d'apporter leur pierre à l'édifice de construction du pays. Ils se sont exprimés sur la question le 3 septembre à Brazzaville.

« Au cours de la campagne, nous ciblerons la jeunesse, car nous devons les appeler à la prise de conscience pour que soient améliorées

mais également mis en place des stratégies de campagne et adopté leur slogan. Ces candidats ont mis l'accent sur les problèmes environnementaux.

Dans cette perspective, nous allons échanger avec la jeunesse afin de connaître ces problèmes et organiser les séances culturelles et sportives », ont-ils poursuivi.

Candidat malheureux aux législatives de 2012, Bernard Mambéké Boucher a créé une fondation à but non lucratif.



Une vue partielle de caandidats

leurs conditions de vie. Nous devons mettre en place une nouvelle politique de gouvernance, au niveau des communes », a déclaré Bernard Mambéké Boucher, tête de liste.

Au cours de cette rencontre, les candidats à ces échéances ont non seulement arrêté la liste définitive des candidats,

En effet, ils ont clairement affiché leur ambition : œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie des populations ; lutter contre la précarité et venir en aide aux couches vulnérables. « Nous voulons aider nos populations en mettant à leur profit notre expérience administrative dans la gestion de la commune.

Une année après, ce Congolais continue de caresser les ambitions politiques. D'où ce positionnement aux locales. Notons que la plupart de ces candidats sont membres de la fondation Bernard Mambéké Boucher et que nul n'est membre d'un parti politique.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service Commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ÉLECTIONS LOCALES

Le Pct aligne 860 candidats pour défendre ses couleurs

La réunion du comité d'investissement des candidats du Parti congolais du travail (PCT) aux élections locales et sénatoriales s'est tenue à Brazzaville du 1er au 3 septembre.

À l'issue de cette rencontre, le PCT a investi 860 candidats, dont 263 femmes, dans les 111 circonscriptions électorales que compte le pays. En ce qui concerne les élections sénatoriales, le PCT a présenté 38 candidats dont onze femmes dans les circonscriptions concernées par le renouvellement de moitié de cette institution.

Selon le porte-parole du parti, Serge Michel Odzocki, les membres du comité d'investissement ont tenu compte des exigences de la nouvelle loi électorale qui a fait passer le quota des femmes de 20% à 30%. Il a tenu également à préciser que, pour cette élection, le PCT ne fera pas de combinaisons stratégiques avec ses alliés. « Au niveau des conseils départementaux et municipaux, nous allons nous associer pour former les groupes de la majorité présidentielle », a-t-il précisé.

Une compétition tacite au sein de la majorité

Invité à s'expliquer sur la motivation ayant conduit le PCT à faire cavalier seul au cours de ces consultations électorales, le porte-parole du parti a indiqué qu'il ne s'agit ni d'une stratégie politique ni des problèmes au sein de la majorité présidentielle. Il s'agit, tout simplement, de la volonté des formations politiques de la majorité présidentielle de mesurer leur adhésion au sein des différentes circonscriptions électorales que compte le pays. Pour sa part, le secrétaire général, Pierre Ngolo a appelé les têtes de listes de chaque circonscription à mobiliser les membres du parti et autres électeurs à voter pour les candidats du PCT. Il s'est félicité, par ailleurs, du climat serein qui a prévalu durant les deux jours de la réunion du comité d'investissement. Il a appelé, en outre, les membres de son parti à apporter au Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, un soutien sans faille dans sa complexe et lourde tâche de construction du pays et d'édification d'un état de droit, en lui donnant des majorités confortables au niveau des conseils locaux et départementaux. Il a donné les mêmes consignes pour les sénatoriales.

Roger Ngombé

Stephanie Sullivan appelle à un scrutin libre et transparent

Au sortir de l'audience que lui a accordée le secrétaire général du Parti congolais du travail le 3 septembre à Brazzaville, l'ambassadeur des États-Unis au Congo, Stephanie Sullivan, a émis le souhait de voir les élections locales se dérouler dans la liberté et la transparence. « Le secrétaire général du Parti congolais du travail m'a reçu pour un échange à propos de la situation actuelle au Congo compte tenu des élections locales qui auront lieu bientôt. Comme vous le savez, les États-Unis ne soutiennent aucun parti. Notre intérêt, c'est d'être neutre et de veiller à ce que les élections soient libres et transparentes », a-t-elle déclaré. Au cours de cet entretien, les deux personnalités ont également évoqué les questions de politique intérieure dans les deux pays.

Jean Jacques Koubemba

la majorité présidentielle reporte la désignation de ses camarades à la Conel

Après examen des dispositions de la nouvelle loi électorale adoptée par les parlementaires et promulguée récemment par le chef de l'État, les partis de la majorité présidentielle se sont réunis le 04 septembre à Brazzaville. Ils ont reporté la désignation des membres qui feront partie des différentes commissions nationales et locales de la Commission nationale d'organisation des élections (CONEL). Une commission chargée de désigner ses membres a été cependant mise en place. « Nous nous sommes arrangés pour que ses camarades soient désignés le plus tôt possible afin que la liste soit envoyée au ministère de l'Intérieur pour combler cette loi électorale », a déclaré un des responsables.

J.J.K.

SECTEUR PRIVÉ

L'API préoccupée par le climat des affaires

L'Agence pour la promotion des investissements (API) a invité les administrations et ministères étatiques à mettre en œuvre les textes juridiques publiés par le gouvernement, gages contribuant à l'amélioration du climat des affaires au Congo.

La directrice générale de l'API, Annick Patricia Mongo, a lancé cet appel le 3 septembre à l'occasion de la première réunion technique qu'elle a eue avec ses points focaux représentants les secteurs prioritaires du Plan national de développement.

« Cette réunion était l'occasion de présenter l'Agence à ceux qui ne la connaissent pas. Nous avons également profité de l'occasion pour présenter les derniers textes pris par le gouvernement puis décider sur la manière de les appliquer afin de remonter la position du Congo dans le classement Doing business », a déclaré la directrice générale de l'API avant d'annoncer des réunions sectorielles qu'elle aura dans les prochains jours avec chaque administration.

Dans le souci de mettre à la disposition des investisseurs les informations concernant les secteurs porteurs au Congo, les points focaux ont été priés de remonter vers l'API toutes les informations économiques sur les projets et besoins d'investissements de leurs administrations respectives.



L'API et les points focaux lors de la première réunion

Une prospection menée par le directeur des Études et de la Recherche de l'API, Martin Gallissan, révèle que les secteurs du tourisme, des mines et de la pêche regorgent d'énormes opportunités d'investissements en dépit de quelques défis à relever. Notons que les recherches se poursuivront pour permettre à l'Agence de disposer d'un maximum d'informations économiques

Créée en 2012 et rendue opérationnelle il y a trois mois, l'API est une structure transversale ayant la mission principale d'attirer les investisseurs en facilitant leurs investissements et de contribuer à l'amélioration

de l'environnement des affaires au Congo. Pour mener à bien ces missions, cette structure travaille en collaboration avec les points focaux qui assurent

l'interface entre les ministères et l'API.

Rappelons que le classement Doing business 2014 classe le Congo en 185e sur 189e pays. Ainsi, pour rehausser cette cote, le gouvernement congolais a déjà pris plusieurs mesures, entre autres la simplification des formalités de création d'entreprises et de procédure de paiement des contributions fiscales, et la suppression des agréments concernant l'importation des marchandises. On note aussi la sécurisation des transactions foncières pour mettre fin aux litiges entre investisseurs puis la mise en place d'un haut conseil du dialogue public-privé.

Lopelle Mboussa Gassia

PORTRAIT

Grégoire Ndolo, commerçant malgré son âge avancé

Né en 1928, Grégoire Ndolo habite le quartier Bassoundi, dans la communauté urbaine de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza. Malgré son âge avancé (86 ans), le « vieux Ndolo », reste parmi les commerçants les plus actifs de la localité

Plutôt que de se contenter d'être commerçant, «le vieux Ndolo» nourrit une passion pour l'agriculture avec, à son actif, 7,5 hectares de plantations dont il est fier de faire visiter à qui le souhaite. Situées à la périphérie de la ville, ces planta-

tions présentent une gamme variée d'arbres fruitiers et surtout une grande surface réservée à la culture du gingembre. « J'ai

commencé depuis plusieurs années. J'alimentais l'École normale de Mouyondzi dans les années 60 à l'époque de Massamba-Débat », s'est-il confié aux Dépêches de Brazzaville, le 1er septembre après la visite des plantations.

Cependant, Grégoire Ndolo

« J'ai commencé depuis plusieurs années. J'alimentais l'École normale de Mouyondzi dans les années 60 à l'époque de Massamba-Débat »



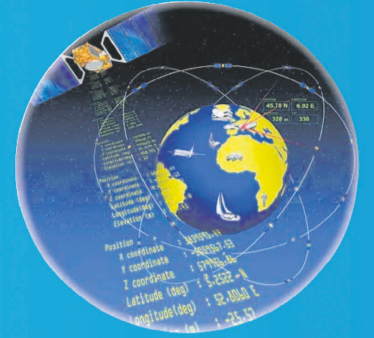
Grégoire Ndolo dans ses plantations ; crédit photo Adiac

éprouve d'énormes difficultés pour sécuriser ses plantations. « Des gens viennent voler dans mes plantations parce que l'espace n'est pas protégé. Le ministre de l'Agriculture avait promis de m'aider en érigeant une clôture...j'attends toujours », a-t-il expliqué. Ce projet a nécessité près de 4 millions FCFA.

Autre élément de fierté, chez cet octogénaire, c'est son harem. Au total, six femmes qui lui ont donné une cinquantaine d'enfants. D'aucuns, comme à l'époque pouvaient y voir une richesse. Ceux qui abordent le «vieux Ndolo» n'hésitent pas de lui demander son secret d'homme.

Parfait Wilfried Douniama

AMC Telecom



Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« L'Afrique doit cesser d'être seulement un continent d'avenir pour devenir un continent du présent et de l'avenir. Pour cela, il faut que ses fils et filles reprennent confiance en eux, qu'ils se débarrassent de leurs complexes, qu'ils prennent conscience de l'urgence de réfléchir. »

Paul Fokam Kammogné, président fondateur d'Afriland first Bank, African Banker, août-septembre-octobre 2014

« On ne règle pas un problème politique par une sanction disciplinaire »

Jérôme Guedj, Parti socialiste français (PS), BFMTV, 25 août 2014

« Nous vivons dans un monde qui privilégie les « rapports de pouvoir », inégalitaires. Le monde conserve des classes inégales, les rapports de pouvoir vont continuer d'exister, de même que les risques de marginalisation et d'exploitation »

Ebrima Sall, secrétaire général du Codersria, le Magazine de l'Afrique, août-septembre 2014

« On ne peut pas prétendre se développer si l'on n'est pas bien outillé »

Moctar Diakhité, le directeur de l'Artisanat (Sénégal), le Soleil, 2 septembre 2014

« Parce que la dimension économique, sociale, sociétale est si complexe que le discours politique est de plus en plus réduit à un discours de bar... »

Zebda, groupe de musique toulousain (France), interview dans Le Point, 25 août 2014

À VENDRE

Situé au quartier Nzoko-Mbimi de l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba, au croisement de la rue Missamvi et de l'avenue du petit Séminaire St Jean de Kinsoundi, un terrain de 6 parcelles représentant une superficie de 2.592 m² (72 m x 36 m) au bord du Djoué est à vendre. Tel : 06 916 24 26 / 05 745 32 15 / 06 906 68 44
Prix à négocier

ÉNERGIE

La Centrale hydroélectrique de Moukoulou prête à être révisée

L'ouverture des plis s'est déroulée le 2 septembre au siège de la Délégation générale des Grands travaux, sous la direction de l'assistant au Dggt, le professeur Placide Modoudou.

Le projet porte sur quatre lots, au premier rang desquels la réhabilitation et la modernisation de la centrale hydroélectrique de 74 Mégawatts et du poste de transformation de la centrale Bouenza 1.

Pour le deuxième lot, les travaux de réhabilitation des postes de transformation du réseau de transport de la Bouenza. Il s'agit notamment des postes de transformation de Nkayi, Madingou, Bouenza 2, Loutété et Loudima. Le troisième lot vise, cependant, les lignes de transport d'énergie du réseau Haute Tension de la Bouenza. Il comprend : la pose du câble à fibre optique, sur

toute la dorsale du réseau du réseau 110 kilovolts, l'installation des équipements à fibre optique et l'amélioration des dispositifs à courant porteur sur les lignes 35 kilovolts, et la fourniture des pièces de rechange.

Enfin, le quatrième lot est axé sur les travaux de génie civil. Il s'agit de : la construction d'une cité d'exploitation de 42 logements de 81 m² chacun, à 1 km du site de la centrale, la rénovation du laboratoire de traitement d'huiles et d'essais électriques.

Les cinq entreprises qui ont soumissionné aux offres sont WIETC FGECL, CMC, Morich

Congo, Sino Hydro Corporation et Serru Top. Les offres proposées par l'ensemble des soumissionnaires en ce qui concerne le premier lot vont de 6,9 milliards de FCFA à 13,3 milliards de FCFA ; pour le deuxième lot, en revanche, les propositions vont de 7,9 milliards de FCFA à 19,2 milliards de FCFA, cependant pour le troisième lot les propositions vont de 2,5 milliards de FCFA à 5,3 milliards de FCFA ; et enfin, pour le quatrième lot, elles vont de 2,3 milliards de FCFA à 10 milliards de FCFA. Conformément à la réglementation en vigueur, le choix de l'adjudicataire sera publié après la publication des dossiers par la sous-commission d'évaluation de la cellule de gestion des marchés publics.

Guillaume Ondzé

PRÉSERVATION DE L'EAU

Lancement de la deuxième édition du prix Orbleu

Le prix panafricain Orbleu, initié par le cabinet international dénommé Eau Afrique, vise à distinguer et valoriser chaque année les meilleures innovations scientifiques et technologiques menées en Afrique dans le secteur de l'eau, en vue d'encourager les initiatives prises dans ce domaine et permettre à tous l'accès à l'eau potable.

Pour cette deuxième édition, compte tenu de l'engouement et du nombre croissant des candidatures enregistrées, le prix Orbleu 2014, s'est élargi à toutes les régions d'Afrique. « Le prix panafricain pour la préservation de l'eau Orbleu a pour objectif de distinguer et de valoriser chaque année les meilleurs innovations scientifiques et technologiques dans le secteur de l'eau », a indiqué le manager du cabinet Eau Afrique, Cyprien Fabilé, à l'occasion d'une conférence de presse animée le 2 septembre à Brazzaville.

Ces prix sont attribués pour des actions relevant de huit domaines d'activité liés à l'eau, entre autres l'approvisionnement en eau potable; l'économie de l'eau; la gestion intégrée

des ressources en eau; l'eau et sécurité alimentaire ainsi que hygiène et assainissement de base. Pour cette deuxième édition, ont précisé les organisateurs, quatre catégories de prix sont à pourvoir. Il s'agit notamment du prix Leadership municipal, conçu pour primer une ville africaine qui met en œuvre un système de management de préservation de l'eau, ou qui développe des initiatives louables en faveur des communautés. Le deuxième prix appelé Leadership universitaire est décerné à une université qui s'illustre au plan africain, dans des travaux de recherche scientifique ayant favorisé la résolution des problèmes spécifiques.

Quant au prix Recherches appliquées, il couronne la meilleure thèse de doctorat soutenue

dans des universités africaines dans le domaine de l'eau. Le dernier prix à pourvoir est celui des Innovations technologiques attribué à toute personne ou groupe de personnes ayant inventé ou mis sur le marché une innovation en la matière. Les candidats dont les dossiers de candidature sont adressés par courrier électronique doivent remplir trois conditions essentielles, il s'agit notamment d'être exemplaire, reproductible, novateur et original. Les prix de cette deuxième édition seront remis aux lauréats à l'occasion d'une cérémonie solennelle qui se tiendra en décembre à Brazzaville. La première édition du prix Orbleu a eu lieu le 28 juin 2013 à Cotonou, au Bénin, et a réuni plus de mille participants. Il sied de rappeler que Eau Afrique est un cabinet de communication sur l'eau qui est né de la rencontre entre les professionnels de l'eau et de la communication.

Firmin Oyé

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



✓ NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

✓ AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél. : 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI



Tél. : 01 600 0000

Agence de Brazzaville

INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU-DJIRI
Etablissement scolaire privé
PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT
2014-2015



« Demain se prépare aujourd'hui »

OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT

LUNDI 01 SEPTEMBRE 2014

RENTREE SCOLAIRE

PRIMAIRE : Jeudi 18 septembre 2014
COLLEGE : Lundi 15 septembre 2014
LYCEE : Mardi 16 septembre 2014

RESULTATS AUX EXAMENS D'ETAT 2013-2014

C.E.P.E : 100%
BACCALAUREAT SERIE A : 90%
BACCALAUREAT SERIE D : 75%

B.E.P.C : 100%
BACCALAUREAT SERIE C : 100%

RECRUTEMENTS

Professeurs (H/F) de l'enseignement général du secondaire

1 professeur d'espagnol
1 professeur de philosophie
1 professeur d'arts plastiques
1 professeur d'histoire et géographie
1 professeur de SVT

1 professeur de sciences physiques 1ère S/Tle S
1 professeurs de français niveau lycée
1 professeur de mathématiques niveau Tle

Instituteurs (H/F)

2 instituteurs

Centre de documentation (CDI)	Diplôme minimum exigé
Professeur-documentaliste (H/F)	Master 1 et maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel...)

Assistants d'éducation	Diplôme minimum exigé
4 assistants d'éducation de nuit (2H/2F) 1 assistante d'éducation de jour	BAC+2 et maîtrise de l'outil informatique ((Word, Excel...))

CANDIDATURE ET RENSEIGNEMENTS

Candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation manuscrite et la photocopie de vos diplômes

Renseignements :

- au : 00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07
- à l'adresse mail du secrétariat:

www.secretariat-institut-st-francois-brazza.com

- sur le site internet de l'institution:

www.institut-st-francois-brazza.com



« Demain se prépare aujourd'hui »

INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU-DJIRI
Etablissement scolaire privé
PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT



OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT

LUNDI 01 SEPTEMBRE 2014

RENTREE SCOLAIRE

PRIMAIRE : Jeudi 18 septembre 2014
COLLEGE : Lundi 15 septembre 2014
LYCEE : Mardi 16 septembre 2014

DATES DES TESTS D'ADMISSION

Samedi 06 septembre 2014	Samedi 20 septembre 2014
Samedi 13 septembre 2014	Samedi 27 septembre 2014
Samedi 20 septembre 2014	Samedi 04 octobre 2014
Samedi 13 septembre 2014	Samedi 11 octobre 2014

RESULTATS AUX EXAMENS D'ETAT 2013-2014

C.E.P.E : 100%
BACCALAUREAT SERIE A : 90%
BACCALAUREAT SERIE D : 75%

B.E.P.C : 100%
BACCALAUREAT SERIE C : 100%

RENSEIGNEMENTS

- au : 00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07
- à l'adresse mail du secrétariat:

www.secretariat-institut-st-francois-brazza.com

- sur le site internet de l'institution:

www.institut-st-francois-brazza.com

Haut conseil national des sages du Congo
Secrétariat permanent
Le président du haut conseil national des sages du Congo
À
L'honorable Yves Bernard Mahoungou Massila
Membre du bureau exécutif du HCNSC
Brazzaville



Objet : lettre de félicitations

Honorable,
J'ai l'honneur de venir respectueusement au nom du haut conseil national des sages du Congo vous adresser, mes vives félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la coordination des associations et des réseaux de la société civile du Congo (CARESCO).

Veillez agréer, honorable, l'expression de ma franche collaboration.

Jean Marie Ewengue

JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
NUMEROD'ANNONCE : 010/2014

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: **Spécialiste en Budget et Finances**
Grade du Poste : FSN-10 (Grille salariale des employés locaux de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATED'OUVERTURE: mardi 02 septembre 2014; DATE DE CLOTURE: mardi 16 septembre 2014

Nature du contrat: Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme Universitaire (licence ou équivalent) en administration ou gestion financière; un très bon niveau de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département des finances. Principalement en charge du budget et des finances, l'intéressé (ée) aura entre autres tâches: de formuler et de développer les éléments de budget d'une année fiscale à une autre, de rédiger les rapports financiers et de veiller à l'utilisation rationnelle des fonds alloués aux différentes sous-sections, selon des chapitres bien précis. L'intéressé supervisera également le travail de l'auditeur des pièces comptables ainsi que celui du comptable. L'intéressé (ée) exécutera également d'autres tâches sur instructions de son superviseur. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Les candidatures féminines ainsi que celles des personnes vivant avec handicap sont fortement encouragées.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants: 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante: BrazzavilleHR@state.gov

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B: LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTEES ET SERONT DONC REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

BANTUHUB CONTEST

Les meilleurs participants primés

La compétition dite du « Code et du design » s'est achevée mercredi à Brazzaville après plus d'un mois de challenge entre des jeunes passionnés et amateurs dans la réalisation d'application web et création graphique.

La remise des prix aux gagnants ne s'est pas faite à Elonda, site touristique situé à plus 17 km au nord de Brazzaville, où se sont déroulées, pendant des semaines, les épreuves de la compétition créée par l'association Bantu Tech, un incubateur de projet TIC que préside Verone Mankou. C'est dans un hôtel de la place que le verdict est tombé, en présence de la ministre des Petites et moyennes et entreprises et de l'artisanat, Adelaïde Mougany, qui a souhaité encourager la dynamique entrepreneuriale, des représentants d'institutions favorables au projet et des compétiteurs. Bantuhub Contest a réuni une vingtaine de jeunes amateurs âgés de moins de 25 ans autour de deux catégories : la création d'application web et le design (création graphique). Le troisième volet de la compétition dédié aux applications mobile (Android) a été annulé en raison d'insuffisances de compétiteurs dans ce domaine. Pendant plus d'un mois, ces jeunes logés à Elonda et scin-

dés en groupe de dix, travaillant en binôme pour chaque catégorie, ont réalisé des sites internet et des créations graphiques selon un cahier de charge fourni par les organisateurs. Le challenge BantuHub Contest avait pour objectif d'inciter les jeunes à faire preuve de leur talent dans le secteur des TIC, mais surtout de promouvoir la création de contenus locaux. L'argument vient du fait que l'essor des nouvelles technologies offre de nouvelles possibilités sur le plan économique et social. Mais d'un autre côté, il devient impératif de trouver des applications adaptées aux besoins de la population africaine.

Des chèques et certificats remis aux heureux gagnants
Les meilleurs projets ont été récompensés à plusieurs niveaux. Dans la catégorie « Application web », le groupe composé de Lebeau et Stève a raffé le premier prix. Un chèque d'un million de FCFA leur a été remis par Adelaïde Mougany.



Adelaïde Mougany, Verone Mankou et les gagnants de la catégorie « application Web »

Une manière d'encourager ces deux étudiants à poursuivre l'œuvre entamée. « Je suis très content d'avoir participé à ce challenge. Avec ce prix, je vais peaufiner mon projet d'une application web dédiée au droit congolais. Au finish ce sera une startup qui focalisera son attention sur les questions juridiques », a indiqué Lebeau, étudiant en droit et passionné des TIC.

Le 2ème prix de cette catégorie a été attribué au duo Maixent et Prince qui a empoché la somme de 500.000 FCFA. Quant à la catégorie Création graphique, c'est le binôme composé d'Her-

mann et Brel qui s'est placé au-dessus. Un chèque de 750.000 FCFA leur a été remis tandis que le second de la catégorie, le groupe d'Emmanuel et Derclin, a eu droit à 375.000 FCFA.

Au-delà de ce soutien moral et financier qu'a permis la compétition, Bantuhub Contest vient d'enclencher une dynamique chez ces jeunes qui seront, sans doute, plus nombreux l'année prochaine. Le challenge va désormais se positionner comme le grenier de talents dans un secteur jugé essentiel dans la diversification de l'économie.

Objectif dans 10 ans : 15.000 programmeurs.

La ministre Adelaïde Mougany a d'ailleurs fait le lien entre l'événement qui incite les jeunes à la culture entrepreneuriale dans le secteur des TIC et les ambitions de son département où il existe déjà des structures pour accompagner cette éclosion. « Le point de rencontre avec nous est le fait que nous avons au Congo un ministère qui doit s'occuper de l'entrepreneuriat et voilà où nous nous rejoignons globalement. C'est un secteur d'avenir; ce sont les entreprises qui participent à l'émergence du pays », a soutenu la ministre des PME et de l'artisanat. Le Bantuhub Contest a pris rendez-vous l'année prochaine avec cette ambition affichée par l'association Bantu Tech, organisatrice de l'évènement, de contribuer à faire du Congo un pays émergent d'ici à 2025. « Nous envisageons de former en 10 ans 15.000 programmeurs, soit 1500 chaque année. Pendant la même période nous visant former 15.000 femmes et aider à la création de 200 startup », a lancé Guy Tiburce Miampika, vice-président de Bantu Tech.

Quentin Loubou

ENVIRONNEMENT

Un planting d'arbres envisagé à Brazzaville

Cette action est initiée par l'Association pour le reverdissage de la ville de Brazzaville (ARVB) que dirige Paul Ndinga. Cette association envisage ainsi planter les arbres sur les avenues de la ville capitale. Telle est l'une des recommandations issues de l'assemblée générale du 30 août à la préfecture de Brazzaville.

L'objectif poursuivi par ARVB est de redonner à Brazzaville son image de « Brazza la verte ». Au-delà, la démarche vise la lutte contre le réchauffement climatique ; qui s'amplifie par la destruction des arbres sur les avenues et ruelles et dans certains établissements. Paul Ndinga a évoqué les causes du réchauffement climatique dues au dallage des accotements des routes, des clôtures des parcelles avec des murs élevés et à l'abattage des arbres ainsi qu'à la pollution de l'atmosphère avec des effets de serre additionnels. Il a loué les établissements scolaires et les églises construits par les prêtres où l'on retrouve des arbres à l'exemple du lycée Chaminade, l'établissement scolaire Immaculée conception et Pierre-Savorgnan-de-Brazza ainsi que la Cathédrale. Il a félicité l'initiative de l'ancien maire Bienvenue Faïgnond pour



Paul Ndinga, au centre, président les travaux

avoir fait planter des arbres tout le long de l'avenue de France à Poto-Poto dans le troisième arrondissement de Brazzaville. Outre cette avenue, il a souligné l'importance des arbres qui existaient sur l'avenue Édith Lucie-Bongo-Ondimba entre Dr Blacher et le rond-point Ébina. Il a fustigé certains comportements inciviques et regretté que les arbres sont abattus lors des travaux de construction entrepris ici et là alors que le gouvernement a institué une journée consacrée au planting d'arbres. Notons qu'à l'issue des travaux, un bureau exécutif de l'association et un commissariat aux comptes ont été mis en place. Le bureau exécutif est composé de neuf membres dont la présidence est assurée par Paul Ndinga.

Lydie Gisèle Oko

CIRCULATION ROUTIÈRE

Vive altercation entre des policiers et un chauffeur de bus

La scène s'est passée le 4 septembre en mi-journée devant le siège des Dépêches de Brazzaville non loin de la gare ferroviaire. À l'origine, le refus par le chauffeur de bus de se soumettre aux agents de police chargés de réguler la circulation routière.

Selon les explications recueillies sur les lieux, le minibus est parti de Congo-pharmacie pour Mikalou, en empruntant la ligne Mpila-Docteur Blaché, avec plusieurs passagers à bord. Arrivé à la hauteur des Dépêches de Brazzaville, où deux panneaux interdisent le stationnement de véhicules. Une consigne que le chauffeur n'a pas respectée en s'arrêtant pour y faire monter un client. L'acte se passe devant un lieutenant et un adjudant, postés à ce niveau. Interpellé pour cette violation du code de conduite, le conducteur a prétexté qu'il s'agissait de son père et qu'il ne pouvait l'abandonner là, malgré le panneau d'interdiction. Une attitude doublée de son refus de reconnaître sa faute. « Avant qu'il n'envisage de stationner, nous lui avons formellement interdit, il n'a pas voulu obtempérer nous disant qu'il prenait son père. Et quand nous sommes venus vers lui pour lui demander le permis de conduire, il n'a pas voulu savoir », explique le lieutenant.

Démarrant son véhicule pour échapper, les deux policiers se sont jetés sur lui et se disputant le volant. Alors que l'un des policiers se battait pour maîtriser le volant, l'autre cherchait à maîtriser l'accélérateur afin d'immobiliser le moyen. Cette lutte qui s'est passée sur près de 50 mètres n'a pas été sans risque pour les passagers vu la vitesse. Conscients du danger qu'ils ont fait courir aux agents de l'ordre et aux passagers, le conducteur et le contrôleur du bus ont fui.

« Le chauffeur avait tort. D'abord par le fait qu'il a stationné à un endroit où les panneaux l'interdisent, sous prétexte qu'il prenait son père, ensuite par le fait qu'il a refusé de se faire contrôler par ces policiers. Pour un chauffeur, c'est une faute professionnelle grave en matière de conduite », a souligné un des passagers qui était à bord du bus.

Firmin Oyé

IN MEMORIAM

4 septembre 2006 – 4 septembre 2014

Huit (8) ans déjà que Papa Jean Claude Ambime quittait la terre des hommes.

Les enfants Ambime prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui !

Papa, nous, tes enfants ne t'oublierons jamais.

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT




Avec **Warid Protect**, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez ***4343*1*1# OK /YES**

Coût : 400 fcfa/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

 www.waridtel.cg

 04 400 01 23 ou 123

 Warid Congo SA



WARID
Passer à l'action

DROITS DE L'HOMME ET ENTREPRISE

Une vingtaine d'acteurs sensibilisés

Le Centre des Nations unies pour les droits de l'homme et de la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC) organise les 4 et 5 septembre à Brazzaville, un atelier national de formation des professionnels des médias ainsi que des acteurs des organisations de la société civile (OSC).

L'objectif est de renforcer les capacités des membres des OSC et des médias sur la prise en compte des droits de l'homme dans les activités des entreprises. Il vise entre autres, à identifier et à expliquer le rôle des OSC et des médias dans la mise en œuvre des droits de l'homme dans les activités des entreprises au Congo, ainsi que leur rôle dans le suivi du cadre « protéger, respecter et réparer ».

« La mise en œuvre effective des instruments de protection des droits de l'homme établis, par les Nations unies pourraient aider à renforcer davantage la protection des droits de l'homme dans les activités des entreprises ainsi que dans la gestion des ressources naturelles dans la sous-région d'Afrique centrale », a déclaré le directeur du CNUDHD-AC, Ahowanou Agbessi.

Au cours de ces deux journées, les participants seront instruits sur les instruments internationaux en matière des droits de l'homme et entreprises ; l'état

de mise en œuvre des droits de



La photo de famille des participants

l'homme dans les activités des entreprises ; et le rôle des différents acteurs dans la prise en compte des droits de l'homme dans les activités des entreprises. Au cours de la deuxième journée, il sera ouvert une session pratique visant le traitement de l'information qui incombe la responsabilité du journaliste. « Les normes internationales ne sauraient contribuer à la prise en compte des droits de l'homme dans l'exploitation des ressources natu-

relles que si les autorités, les membres de la société civile et les professionnels des médias apportent leur pierre à l'édifice. La responsabilité d'intégrer les droits de l'homme n'incombe pas seulement à l'État.

Les entreprises elles-mêmes sont responsables. Chacun doit jouer sa partition », a ajouté le directeur du CNUDHD-AC.

Au terme de cet atelier, les participants vont élaborer un cadre pour la promotion de la collaboration entre les médias et les organisations de la société civile. Il favorisera la promotion et la protection des droits de l'homme dans le cadre des activités des entreprises.

Josiane Mambou Loukoula

IMMIGRATION CLANDESTINE

Plusieurs personnes appréhendées par la police congolaise

Les services de la police des frontières ont mis la main, le 2 septembre, sur de nombreux migrants clandestins en provenance de Kinshasa (RDC). Parmi ces clandestins, deux femmes accompagnées de leurs enfants.

« J'ai mon mari qui vit ici. Je suis venue avec mon enfant et en plus, je porte une grossesse. Je sais qu'il faut des papiers, mais là-bas, c'est la souffrance. J'ai des enfants à nourrir, leur père est ici, que dois-je faire ? », a déclaré une femme que la police a présentée à la presse.

« Les clandestins originaires, notamment RDC ont, apparemment, embarqué vers 18 heures et ont navigué la nuit après avoir fait une escale dans une île. Ils ont tenté d'accoster au débarcadère de « Mamiwata » aux alentours de 4 heures », a indiqué le porte-parole de la police nationale, le colonel Jules Monkala-Tchoumou, au cours d'une communication, le 4 septembre à la direction générale de la police. Devant l'ampleur de ce phénomène, il a attiré l'attention des services de police sur la vigilance que les autorités attendent d'eux avant d'insister sur la nécessité de lutter contre ce phénomène. Le colonel Jules Monkala-Tchoumou, a, enfin, annoncé la poursuite de l'opération « Mbatata Ya Bakolo ». « Elle s'est, d'ailleurs, renforcée depuis quelques jours avec la lutte contre les nuisances sonores. Cette progression relève des dispositions de la loi relative à la protection de l'environnement sur les nuisances sonores qui ne sont ni plus, ni moins que les bruits qui provoquent une gêne pour les autres et qui nuisent également leur santé », a-t-il conclu.

Il a rapellé leur devoir aux chefs de quartiers et de blocs en évoquant l'apparition du Virus Ebola en RDC.

Guillaume Ondzé

REMERCIEMENTS

Lors du décès de Mme MAMPOUYA née BANZOZI Marie Victorine, à l'âge de 55 ans, le 21 Août 2014, à Paris (France), votre chaleureuse présence, vos messages de sincère compassion ainsi que vos paroles de réconfort et d'espérance nous ont profondément ému et fortifié.

Daignez accepter, ici, vous toutes et tous qui êtes venus des milieux divers, la manifestation symbolique de notre amour fraternel et de notre gratitude.

Pour les Enfants et les deux Familles:

Michel MAMPOUYA

Vice-Président du CES (Conseil Economique et Social)
Président du PSVR (Parti pour la Sauvegarde
des Valeurs Républicaines)
Ancien Ministre



FORMATION PROFESSIONNELLE

480 millions FCFA pour le fonctionnement de l'école inter-États de Loudima

L'Institut de formation technique et professionnelle de Loudima (IFTPL) ouvre ses portes en octobre prochain. Il bénéficiera, pour un premier temps, d'un budget annuel de 480 millions de FCFA.

La décision a été prise lors du dernier conseil d'administration de cet établissement qui s'est déroulé du 28 août au 2 septembre à Brazzaville. Les fonds alloués à cet établissement à vocation africaine viendront du Congo et de la Namibie. Le conseil d'administration a également décidé du recrutement du personnel enseignant et non enseignant qui viendront également des deux pays. Quant à l'équipe dirigeante, pour la première année dite expérimentale, le directeur de l'Institut sera un Congolais. Il sera secondé par un Namibien.

Le Conseil d'administration a également statué sur la tenue scolaire. Pour cette première année, l'Institut accueillera 200 apprenants venus des deux États. L'accès est conditionné par un concours. Le niveau de formation va de la seconde jusqu'au niveau Brevet de technicien supérieur soit BAC +2.

L'Institut formera sur les métiers de bâtiment, mécanique, électricité, maçonnerie, agriculture, coiffure, couture, boulangerie, informatique, génie civil, etc. L'enseignement ici tiendra

technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Arsène Claude Amona, a invité les membres du conseil d'administration à tout mettre en œuvre pour que les délais fixés soient respectés.

L'IFTPL est situé sur le site de l'ancien camp de la South-West African People's Organisation (SWAPO) au

cains. Depuis 2007, les chefs d'État congolais, Denis Sassou N'Gusso, et namibien, Hifikepunye Pohamba, ont décidé de transformer ce camp en un institut de formation technique et professionnelle. La première pierre a été posée en 2009 et les travaux de construction et de réhabilitation ont débuté en 2011. À ce jour, les tra-



L'Institut de Loudima vue de façade

compte des normes internationales en même temps qu'il va promouvoir la formation d'une élite scientifique, technologique et professionnelle. Clôturant les travaux, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement

village Kitaka dans le district de Loudima, dans le département de la Bouenza. Ce site a servi de refuge aux Namibiens qui étaient pourchassés du Sud de l'Angola par les fachistes sud-afri-

vaux sont exécutés à plus de 90%. La cérémonie d'inauguration qui interviendra dans les tout prochains jours sera présidée par les deux chefs d'État.

Tiras Andang


SOCIÉTÉ CIVILE

La Caresco entrevoit la création des bureaux départementaux

La Coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco) a annoncé, le 02 septembre à Brazzaville, la mise en place des bureaux départementaux pour donner un nouvel élan à cette organisation

Les bureaux représentatifs des coordinations départementales seront implantés dans la Likouala, le Pool, Brazzaville, Pointe-Noire et le Kouilou. « Cela va se faire dès que nous aurons des ressources financières appropriées. Dès lors, les organisations de la société civile seront doublement gérées par le bureau du département et par le bureau national » a indiqué Bernard Yves Mahoungou Massila, président de la Caresco. Le nouveau président élu de cette organisation a appelé les responsables des organisations de la société civile à une franche collaboration. « Informez et invitez nous, si vous avez des activités et nous en ferons autant. Il est vrai que sur le plan organisationnel vous dépendez des réseaux. Même si au quotidien vous serez géré par les bureaux des réseaux, nous aurons de temps en temps à vous appeler pour savoir si ça se passe bien avec les réseaux », a expliqué Bernard Yves Mahoungou Massila. Rappelons que la société civile est une force de proposition reconvenue au Congo tout comme dans les autres pays du monde.

Fortuné Ibara





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'UA s'engage à collaborer dans l'échange de renseignements

Une réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) s'est tenue mardi à Nairobi, au Kenya pour discuter des nouvelles menaces de sécurité sur le continent africain, mais aussi de l'échange de renseignements et de ressources pour lutter contre l'extrémisme et le terrorisme.

Au cours de cette rencontre ayant pour but de renforcer la lutte contre les menaces terroristes pesant sur tout le continent, les dirigeants africains ont décidé de collaborer étroitement pour mieux lutter contre le terrorisme. Il s'agissait notamment, selon un communiqué, « d'entreprendre un examen approfondi de la situation et des efforts actuels de l'UA pour combattre le terrorisme en Afrique dans le cadre des instruments normatifs et opérationnels de l'UA ».

La nécessité de collaborer dans le cadre de la lutte contre le terrorisme vaut sa peine lorsqu'on sait que dans différentes régions, l'Afrique est aux prises avec des groupes ayant des liens avec la mouvance Al-Qaïda. En témoignent des violences commises par les Shebab en Somalie et au Kenya dont l'attaque du centre commercial Westgate qui a fait 68 morts l'année dernière. On ne

peut parler du terrorisme en Afrique sans évoquer la nébuleuse secte islamiste Boko Haram qui détient toujours plus de 200 jeunes filles nigérianes ou encore d'Aqmi au Mali et dans le Sahel y compris ce qui se passe en Centrafrique et en Ouganda, où des organisations islamistes continuent de semer la terreur.

Les dirigeants d'Afrique ont compris que malgré des efforts entrepris pour combattre le terrorisme, rien ne pourra se faire sans une collaboration efficace. « Il est important que les pays africains travaillent ensemble, regroupent leurs ressources, partagent leurs renseignements et leurs informations afin de relever le défi », a relevé la semaine dernière le directeur des renseignements extérieurs kényan, Chris Mburu, bien décidé à ce que les choses évoluent.

Les participants ont pris des mesures pour renforcer les ef-

forts actuellement déployés en vue de faire face efficacement à la menace du terrorisme, y compris par une ratification et une adaptation nationale rapides des instruments appropriés de l'UA et d'autres instances internationales. La réunion a abouti sur des mesures drastiques visant à améliorer la mise en œuvre du cadre de lutte anti-terrorisme aux niveaux national, régional et continental, a précisé le ministère kényan en charge des questions de sécurité.

La mission sera menée à bien avec l'aide extérieure

Cette réunion survient alors que des experts de sécurité ont mis en garde que le crime organisé et le trafic de drogue influençaient actuellement les mutations politiques, sociales et économiques en Afrique et favorisaient le terrorisme. Pour ce faire, l'UA a proposé la création d'un sous-comité de cinq membres du Conseil sur le terrorisme et le trafic de drogue, visant à revoir régulièrement ces fléaux et prévenir leur financement.

À l'ouverture des assises, le président du Tchad, Idriss Déby, a

souligné que les récentes attaques dans la région du Sahel, au Nigeria et dans d'autres parties de l'Afrique de l'Ouest ont motivé les dirigeants africains à lutter contre le terrorisme. « Le terrorisme et le crime organisé nous obligent à mener une action commune », a-t-il déclaré. Pour sa part, l'hôte du sommet, le président kényan Uhuru Kenyatta, a indiqué que le groupe islamiste somalien al-Shebab constituait toujours une menace sérieuse pour la région.

La lutte contre le terrorisme nécessitant d'énormes moyens matériels et financiers, les pays africains estiment qu'ils ne pourront mener à bien leur mission en la matière sans l'aide extérieure. Le renforcement sensible de la coopération avec l'Afrique pour lutter contre le terrorisme annoncé en début août par le président Barack Obama fera partie de cet appui. Le patron de la Maison Blanche avait toujours dans le même cadre indiqué que Washington contribuera à la création d'une force d'intervention rapide de maintien de la paix en Afrique. Les États-Unis, contribueront

à cette initiative à hauteur de 110 millions de dollars par an. Celle-ci s'appuiera sur des pays qui ont déjà fait leurs preuves dans ce domaine : le Ghana, l'Éthiopie, le Sénégal, la Tanzanie, le Rwanda et l'Ouganda. Il s'agira de permettre à ces pays de moderniser leurs forces de sécurité, mais également de former les ressortissants d'une demi-douzaine des pays concernés pour qu'ils participent à des opérations de maintien de la paix.

En juin dernier, lors de leur sommet à Malabo en Guinée équatoriale, les dirigeants africains avaient exprimé leur vive préoccupation concernant la menace persistante que représente le terrorisme en Afrique, en particulier dans la région du Sahel et du Sahara, dans la Corne de l'Afrique dont la Somalie, le Kenya et Djibouti, ainsi que dans la région d'Afrique centrale avec les attaques menées par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

Ont pris part à cette rencontre les dirigeants du Tchad, du Niger, du Nigeria, de la Somalie, de la Tanzanie et de l'Ouganda.

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

La Céeac mobilise un ancien «lion indomptable»

Face à la montée du braconnage en Afrique, la communauté économique des États de l'Afrique centrale (CÉÉAC) multiplie les stratégies et les acteurs. Parmi ces derniers, Patrick Mboma, ancien footballeur international camerounais qui est désormais ambassadeur de bonne volonté en matière de lutte anti braconnage.

Son agenda, jusqu'au 10 septembre, prévoit la visite de trois pays africains dont la République du Congo. Après Libreville où il a séjourné depuis le 1er septembre, Patrick Mboma est attendu à Brazzaville où il aura une série de rencontres avec les autorités congolaises et les acteurs impliqués dans la conservation de la nature.

En 2012, lors de la 21^e session du comité des forêts de la FAO, le ministre congolais de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo, invitait à une plus grande sensibilisation des décideurs africains et des partenaires extérieurs au phénomène de braconnage. Il proposait que tous les acteurs mettent des moyens humains, techniques et financiers adéquats à la disposition des projets de conservation.

Les rapports récents du programme de suivi des abattages illégaux d'éléphant ont révélé qu'en Afrique la tendance tend à baisser car de 17 000 éléphants en 2011,

les chiffres indiquent 14 000 pour 2013. En dépit de ces résultats, la communauté internationale continue à se mobiliser à cause de l'impact négatif social, économique et environnemental du braconnage et du commerce illicite des ressources naturelles.

Patrick Mboma avait été présenté en mars 2013 à Yaoundé, au Cameroun, auprès des ministres de la sous-région et à la communauté internationale, au cours de la réunion d'urgence des ministres de la CÉÉAC, en charge des questions de Défense et de sécurité, des Affaires étrangères et de coopération et de la protection de la faune.

L'ancien Lion indomptable a pour rôle de faire le plaidoyer auprès des bailleurs de fonds et dans plusieurs milieux sportifs, culturels et chez les jeunes. Autre mission pour lui : promouvoir les efforts des États et de la Communauté régionale en matière de lutte contre la criminalité faunique en général et la lutte anti braconnage des éléphants.

Cette tournée qui prendra fin en République démocratique du Congo (RDC) est une initiative du secrétariat général de la CÉÉAC, en collaboration avec les gouvernements de ses États membres, les agences nationales en charge des Aires protégées (ANPN au Gabon, ICCN en RDC et l'agence congolaise de la faune et des aires protégées au Congo), le réseau des aires protégées d'Afrique centrale et les partenaires techniques et financiers dont l'Union européenne et WCS.

Nancy France Loutoumba

Le Nigeria bat le rappel de Boko Haram

La conférence internationale, tenue le 3 septembre à Abuja, devait déboucher sur des stratégies de lutte contre le groupe islamiste Boko Haram qui opère dans le nord-est du Nigeria. La sécurité du pays et des populations étant gravement menacée, le gouvernement nigérian a décidé de mobiliser ses alliés.

Selon le communiqué du ministère des Affaires étrangères nigérian, cette réunion d'une journée a d'abord permis de faire le point sur la mise en œuvre des mesures décidées lors des précédentes réunions, notamment le sommet de Paris en mai dernier. Il a permis également d'examiner l'aide internationale pour combattre l'insurrection de Boko Haram.

Après une série d'attaques fulgurantes ces dernières semaines, le Nord-est du Nigeria serait hors de contrôle de l'armée. Boko Haram a attaqué lundi et mardi derniers la cité stratégique de Bama, la deuxième ville de l'État de Borno, située au nord-est non loin de la frontière camerounaise. Des témoins ont confirmé que la ville est effectivement tombée entre les mains de la secte islamique. Ce que les autorités

nigérianes redoutent c'est qu'à partir de Bama, les islamistes pourraient attaquer Maiduguri, la capitale de l'État et métropole du Nord-est du Nigeria.

Lors du sommet de Paris, les pays occidentaux avaient promis l'envoi de spécialistes du renseignement et d'avions espions au Nigeria. Seulement, cette promesse est toujours attendue. Sur le terrain au Nigeria, l'armée, mal équipée et démoralisée, semble incapable d'enrayer seule, la progression de Boko Haram. Selon un bilan provisoire fourni par l'armée nigériane, l'insurrection armée du groupe terroriste depuis 2009 et sa répression féroce par les forces de sécurité nigérianes ont fait plus de 10.000 morts et 650.000 déplacés. Le Cameroun qui est devenu ces derniers temps la cible de Boko Haram, accueille 39.000 réfugiés nigériens et le

Niger plus de 50.000, selon le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU.

Avant 2012, les insurgés islamiques se limitaient aux actions de guérilla et d'attentats. Aujourd'hui, ils affrontent désormais de manière directe et organisée les militaires, d'après les spécialistes du Nigeria à Security Network (NSN).

La France, dans un communiqué rendu public mercredi, a salué la tenue de la conférence ministérielle sur la sécurité à Abuja. « Cette réunion permettra de faire un point d'étape sur la mise en œuvre du plan d'action adopté le 17 mai à Paris pour lutter contre le terrorisme et renforcer la coopération opérationnelle entre les États de la région, dans le cadre de la commission du bassin du lac Tchad », peut-on lire dans le message. La France se dit mobilisée pour appuyer toute action visant à lutter contre le terrorisme, dans le cadre du renseignement et d'aide à la coordination.

**N.N'G.
et Fiacre Kombo (Stagiaire)**

EBOLA

Une découverte des chercheurs japonais permet de détecter le virus en 30 minutes

L'annonce de la découverte de cette nouvelle méthode de détection du virus Ebola a été faite le 02 novembre par une équipe de chercheurs japonais de la renommée université de Nagasaki. Ce test permet d'identifier le virus sur un patient en 30 minutes. Cette découverte fait suite à de nombreux cris d'alarme lancés par les Nations unies, Médecin sans frontières et plein d'autres ONG humanitaires.

Avec cette technologie de pointe, on pourrait diagnostiquer rapidement l'infection même dans des pays où les équipements font défaut.

Selon les chercheurs japonais à l'origine de la nouvelle méthode, « le nouveau procédé, lui, ne nécessite qu'un simple équipement de chauffe, alimenté par une batterie, et le tout ne coûte que quelques centaines de dollars, un prix qui est à la portée des pays en développement », ajoutant « nous n'avons pas encore reçu de demandes, mais serions heureux d'offrir ce moyen d'analyse qui est prêt ». Les chercheurs indiquent que les échantillons sont prêts pour servir l'Afrique de l'Ouest où le virus a fait plus de décès. « Le processus est non seulement efficace dans des délais très courts, mais également moins cher que le système actuellement utilisé dans les pays touchés par le virus », ont-ils précisé.

Biologiquement, ce test est appelé « amorce ». Il permet d'amplifier les gènes spécifiques du virus lorsqu'il existe dans l'organisme. Le virus Ebola est très contagieux, et, a déjà tué au moins 1552 personnes, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La maladie ne cesse de

mobiliser le monde entier. À Dakar, le Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (RSSG), Said Djinnit a convoqué le même jour une réunion de l'équipe régionale des Nations unies basée dans la capitale sénégalaise. L'objectif de la réunion était d'inclure les chefs des bureaux régionaux des entités de l'ONU dans la région Afrique, à pouvoir examiner les efforts entrepris pour résoudre la crise de l'Ebola.

La réunion avait également pour but d'étudier les conséquences socio-économiques de la propagation du virus, notamment l'isolation des pays affectés et le risque de stigmatisation des populations. « La restriction des voyages n'est pas la solution. Il est préférable d'assurer la mise en place de mesures préventives et curatives efficaces », peut-on lire dans le rapport final. Le Représentant Spécial du secrétaire des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et les directeurs régionaux ont réaffirmé leur engagement pour une réponse commune, cohérente et coordonnée sous l'égide des autorités nationales.

La découverte de cette nouvelle méthode de détection du virus Ebola et la remobilisation de la communauté internationale face à

l'épidémie, font suite aux multiples appels à l'effort et à la solidarité lancés par des ONG humanitaires.

À la tribune de l'Onu, la présidente internationale de Médecin sans frontières (MSF), avait dénoncé lundi le manque de secours internationaux. Dr. Joanne Liu de MSF avait aussi exprimé sa préoccupation de voir seuls, les ministères de la Santé des États touchés et les ONG humanitaires faire face à l'épidémie. « Six mois après son début, le monde est en train de perdre la bataille contre la pire épidémie d'Ebola de l'histoire. Les dirigeants mondiaux n'arrivent pas à faire face à cette menace transnationale », avait déclaré le Dr Liu, bien avant la découverte.

Sur le terrain, les difficultés matérielles sont nombreuses : manque des centres de triage et des articles d'hygiène, les dispositifs de gestion des cadavres moins développés, ainsi qu'une faible capacité de surveillance. Pour le MSF, il est nécessaire de mettre en place d'une part, des campagnes de désinfection et d'autre part, de promouvoir la santé et l'hygiène au sein des populations et dans les structures de soins.

« L'horloge tourne et le virus Ebola est en train de gagner. Le temps des réunions et de la planification est fini. Chaque jour d'inaction entraîne plus de décès et le lent effondrement des pays touchés », avait conclu la présidente de MSF.

**Tiras Andang
et Fiacre Kombo (stagiaire)**

Les parlementaires de la majorité sensibilisés à l'épidémie

Les députés et sénateurs du groupe parlementaire Parti congolais du travail (PCT) et alliés ont été éduqués sur la question, le 3 septembre à Brazzaville, par le ministre de la Santé et de la Population, François Ibovi, afin d'en faire large diffusion.

L'objectif de ces échanges était de permettre aux parlementaires de disposer des informations nécessaires afin de les relayer auprès de la population, lors des descentes parlementaires. En effet, ils ont été instruits sur les modes de contamination et de prévention de la fièvre hémorragique à virus Ebola. À cet effet, le ministère de la Santé a mis à leur disposition la documentation nécessaire pour sensibiliser au mieux les populations.

Le message véhiculé par ce membre du gouvernement était celui de vulgariser cette information tant dans les grandes agglomérations que dans l'hinterland. Pour rendre efficace cette action, un numéro vert (22 2810481) a été mis à disposition pour toute urgence afin de garantir l'intervention du ministère de la Santé à travers les personnels de la santé disposés sur l'ensemble du territoire national.

Vu qu'aucun cas n'a été détecté au Congo, le ministère a mis en place des mesures draconiennes. Ainsi, un plan de contingence de prévention et de riposte contre la fièvre hémorragique à virus Ebola sera exécuté à long terme afin d'éradiquer cette épidémie. L'objectif consiste à renforcer les capacités nationales dans la préparation, la prévention et la riposte contre la fièvre hémorragique.

À titre préventif, le ministère entend déployer des équipes mobiles

sur toute l'étendue du territoire national, pour une intervention immédiate en cas de défaillance des structures sanitaires locales. Ce faisant, il a déclaré que le Congo possède à ce jour 2200 kits, dont 1200 disponibles dans les départements du pays; 250 scanners thermiques pour détecter au plus tôt les cas de maladie. Selon François Ibovi, « Le seul remède efficace dont dispose l'humanité actuellement est la prévention. Si l'humanité perd la bataille, ce sera la fin du monde. Il n'existe ni traitement, ni vaccin contre cette maladie. Personne n'est à l'abri. Nous sommes en guerre contre un monstre. Malheureusement, nous ne disposons pas d'autant de moyens pour faire face à cette épidémie. »

Cependant, les préoccupations des députés et sénateurs de ce groupe ont porté sur la sensibilisation de l'ensemble des parlementaires pour un résultat efficient; l'interdiction de l'abattage, de la vente et de la consommation de la viande de chasse. Ils ont également demandé au ministère en charge de la santé d'octroyer aux élus du peuple des équipements de protection individuelle. En rappel, l'épidémie à virus Ebola sévit en Guinée Conakry, au Nigéria, au Sénégal, en Somalie, au Bénin et en République démocratique du Congo.

Josiane Mambou Loukoula

Crédit Rentrée Scolaire

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

BGFIBank vous accompagne pour faire face aux dépenses de la rentrée scolaire.

Grâce à une offre* de crédit diversifiée et personnalisée répondant précisément à vos besoins, vous pouvez acheter les fournitures scolaires, les vêtements, divers équipements ou financer les études de vos enfants.

Une rentrée scolaire sans encombre, C'est possible avec BGFIBank.

Selon vos besoins, obtenez entre 200 000 et 2 000 000 F Cfa, au taux préférentiel de 11% remboursables sur 10 Mois et disposez des fonds dans un délai d'une semaine.

*Offre valable du 25 Juillet au 25 Octobre de l'année en cours.

Pour plus d'informations, votre Chargé de Relations Clientèle et toute l'équipe commerciale se tiennent à votre disposition.

BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

Service Ecoute Client

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com

BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

BANGUI

La rupture des médicaments persiste au centre de santé de Yalinga

L'hôpital de la ville de Yalinga (centre) est dépourvu de produits pharmaceutiques. Cette rupture remonte à 2012, où les éléments de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) de Joseph Kony ont pillé ce centre hospitalier. La population lance un appel à toutes les bonnes volontés.

Selon le chef du centre Simon Madjala, « l'ONG MSF avaient doté le centre en médicaments. La quantité a permis de prendre en charge les malades pour quelques temps. Depuis l'épuisement du stock, nous n'avons plus reçu des médicaments », a-t-il expliqué.

La même source a par ailleurs lancé un appel d'urgence aux différents partenaires qui œuvrent dans le domaine de la santé de venir en aide en médicaments, matériels de santé y compris les moyens de déplacements. Ceci afin de permettre aux agents de santé de mieux aider la population.

La ville de Yalinga fait partie des régions en proie aux exactions de la LRA de Joseph Kony.

BOZOU

Un homme soupçonné d'être un ex-Séléka grièvement blessé par des jeunes

Un homme d'une trentaine d'années, soupçonné d'appartenir à l'ex-coalition Séléka a été agressé, lundi 1er septembre à Bozoum, par un groupe de jeunes armés de machettes. La victime a été grièvement blessée à la tête avant d'être conduite à l'hôpital.

Selon les témoignages recueillis par le RJDH, la victime était arrivée dans la ville de Bozoum en provenance de Paoua. Elle conduisait un véhicule chargé des marchandises d'un commerçant de la place. « Cet homme a été accusé par ce groupe des jeunes comme l'une des personnes qui auraient regagné le rang de la coalition ex-Séléka lorsqu'elle était installée dans la ville de Bozoum », a fait savoir la source.

De sources hospitalières, l'état de la santé de la victime est hors danger. « Nous suivons avec beaucoup d'attention l'évolution de sa santé », a déclaré un agent de santé.

La gendarmerie de Bozoum contactée, a affirmé ne pas disposer des informations suffisantes sur l'identité des agresseurs. Elle a déclaré qu'une enquête est ouverte pour traquer les auteurs de cet acte, qui seraient assimilés aux Anti-Balaka.

BAMBARI

Une femme enceinte a perdu son bébé après avoir été agressée à l'arme blanche

Une jeune femme âgée de 16 ans qui était enceinte a perdu son bébé après avoir été blessée par une arme blanche par des éleveurs peulhs à Ngakobo, une localité située à 61 kilomètres de la ville de Bambari (centre). D'après les témoignages de la victime, ses agresseurs ont tué son mari et son beau père qu'ils ont soupçonné d'être des Anti-Balaka. L'acte s'est produit le lundi 1er septembre. Joint par le RJDH, un agent de santé à l'hôpital de Bambari a relaté l'état dans lequel la femme a été transférée à l'hôpital. « Elle était arrivée à bord d'un véhicule d'une structure humanitaire. Elle a reçu une blessure à la tête, au niveau du bras, à la hanche côté droit et dans le dos. C'était des plaies graves, nous l'avons aussitôt hospitalisée et traitée », a-t-il relaté.

En poursuivant, la même source a indiqué que son état est maintenant stable. « Elle a repris connaissance, mais elle a fait un avortement ». Toutefois, elle est sous surveillance médicale. « Après avoir repris connaissance, elle a fait savoir que son mari a été tué ainsi que son beau père. Et que les agresseurs sont des peulhs qui les ont accusés d'être des Anti-Balaka », a poursuivi la même source.

La ville de Ngakobo a connu un regain de violence le weekend dernier, opposant les éleveurs peulhs aux miliciens Anti-Balaka.

Le président du MDREC appelle à la mobilisation générale autour de l'ANE

Joseph Bendounga, président du Mouvement Démocratique pour la Révolution et l'Évolution de Centrafrique s'est dit touché par les difficultés que rencontre l'Autorité Nationale des Élections (ANE). Il a appelé à la tenue d'une large concertation pour discuter des problèmes de cette institution. Ces déclarations ont été faites au sortir d'une audience que le président de l'ANE lui a accordée ce mercredi.

« Nous avons fait le tour des problèmes que rencontre l'ANE afin d'avoir une idée claire sur ce qui se fait par rapport aux élections qui constituent la première attente actuelle du peuple centrafricain », c'est en ces termes que Joseph Bendounga a résumé la rencontre qu'il a eue avec le président de l'ANE.

Le président du MDREC s'est dit touché par les difficultés que connaît cette institution. « C'est l'ANE et elle seule qui est censée organiser les élections afin de doter la République Centrafricaine d'un régime légitime. Mais nous constatons que cet organe n'a pas eu les moyens de

ses actions. Le gouvernement a une fois de plus failli sur ce point ».

Pour le MDREC, il faut une mobilisation générale pour sortir cette institution des difficultés actuelles afin de lui donner la possibilité d'organiser des élections transparentes. « Il est temps que tout le monde se mobilise. Que les entités impliquées dans le processus politique en Centrafrique, les partenaires, le gouvernement, la société civile et les partis politiques puissent se retrouver afin de trouver des solutions. L'ANE a besoin des moyens et c'est au gouvernement de commencer à mettre ces moyens à la

disposition de cette institution afin de stimuler les bailleurs », a souligné le président MDREC.

Selon Joseph Bendounga, il faut faire vite pour que la transition ne puisse s'éterniser. « Il est clair que les difficultés que rencontre l'ANE aujourd'hui vont avoir des répercussions sur la date des élections. Mais, il faut éviter que la transition puisse durer longtemps », a-t-il expliqué.

Notons que le lundi dernier, sur les ondes de nos confrères de la Radio France internationale, le président de l'Autorité nationale des élections avait déclaré qu'il serait difficile de tenir les élections en février 2015 comme l'avait prévu le calendrier initial inscrit dans la charte constitutionnelle de transition. Le budget d'organisation des élections est de 36 milliards de Fcfa. Seule l'Union Européenne a annoncé sa contribution d'un montant de 13 milliards de Fcfa.

Le test d'Ebola fait sur le cas suspect s'est révélé négatif

L'enfant placé en observation à l'hôpital général de Bangui n'est pas atteint du virus d'Ebola. Le test que l'Institut Pasteur de Bangui lui a fait s'est montré négatif. L'information a été rendue publique, cet après-midi par le ministère centrafricain de la Santé publique.

Il n'y a pas de cas avéré d'Ebola en Centrafrique. Le premier cas suspect mis en isolement

depuis cette nuit à l'hôpital général s'est révélé négatif. C'est l'Institut Pasteur de Bangui qui a fait le prélèvement ce matin sur l'enfant de 13 ans mis en observation.

À la fin de l'après-midi, les résultats rendus publics montrent que la fillette n'est pas porteuse du virus d'Ebola. Selon le chargé de communication du ministère de la santé, le personnel

soignant de l'hôpital Domitien de Bimbo et les parents de l'enfant isolés depuis ce matin, ont été libérés après que les résultats du test de la fillette aient été rendus publics.

Notons que l'enfant suspectée d'Ebola vient du village congolais Mokété situé proche du village centrafricain appelé Ndimba. C'est depuis 00 h que le cas est placé sous observation.

BOUAR

Plus de 20 porcs meurent au quotidien

Une vingtaine de porcs meurent au quotidien dans la ville de Bouar. Les propriétaires, de ces animaux domestiques, ignorent l'origine de ces cas. Selon un agent vétérinaire de cette localité, le non respect du calendrier vaccinal serait à l'origine, de cette présumée épidémie. Malgré tout, la population continue de manger la viande de ces animaux, certains en vendent même sur le marché.

« J'ai perdu plus de 16 porcs en moins d'une semaine, sans pourtant connaître la cause de leur mort, parfois leurs corps sont retrouvés dans des maisons inhabitées ou dans

la brousse. Cela a occasionné une grande perte pour moi », a déclaré Théodore Limona un éleveur de porcs de la ville de Bouar. De son côté, Sylvain Fango, un autre éleveur indique que ces porcs ne sont pas touchés par cette maladie. Il suppose par ailleurs que « c'est une négligence de la part de ces éleveurs, ils n'ont pas respecté le carnet vaccinal. Ce qui a fait qu'ils ont perdu leurs porcs », a-t-il dit.

Pour le responsable de la santé animale de la ville de Bouar Thierry Dinaye, c'est une épidémie car le nombre de mort de ces animaux accroît rapidement.

Il a également souligné qu'en 2012 cette même maladie a été découverte dans la préfecture de l'Ouham-Pépendé et le prélèvement a été fait à l'Institut Pasteur de Bangui.

Selon Thierry Diaye, la consommation ne représente aucun danger pour la population, sauf le dérangement de sa conscience, mais ce n'est pas la "Zono" qui peut se transmettre de l'animal à une personne ni d'une personne à un animal. Une partie des éleveurs de cette localité commencent déjà à évacuer leurs porcs afin d'éviter cette épidémie.

Source : Réseau des journalistes des Droits de l'Homme à Bangui

NIGERIA / CONGO

LE SAMEDI 6 SEPTEMBRE A 16H00 UTC

SUR **CANAL+**
FOOT

LES CHAINES CANAL+ TOUJOURS A **10 000** FCFA / MOIS*



PRÉPAREZ-VOUS POUR
LA CAN ORANGE 2015

www.canalplus-afrique.com

*Tarif en vigueur au 01/09/2014, hors coûts liés au décodeur, aux matériels de réception et à l'installation. Voir conditions chez votre Distributeur Agréé.

CANAL+

THÉÂTRE

«Le dernier escroc sur les planchées» à la préfecture de Brazzaville

Cette pièce de théâtre a été présentée par le groupe La Grâce que manage Charlemagne Banzouzi Nguimbi, depuis 2010. C'est à l'occasion de la traditionnelle rencontre des vendredis des arts et des lettres initiée par l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans du Congo (Unéac) que Le dernier escroc a été présenté

Le groupe « La Grâce » existe depuis 2010. Cette pièce de théâtre portant sur Le dernier escroc a été mise en scène par Charlemagne Banzouzi Nguimbi, manager du groupe. À travers cette pièce de théâtre, il demande à tous de la prudence. « J'ai été déjà victime de l'escroquerie. Cela m'a poussé à écrire cette pièce pour éduquer les autres. »

Siméon, est l'un des acteurs de ce groupe. C'est lui qui a joué le rôle de l'escroc. Il est venu dans le monde de théâtre par patient. Etudiant en deuxième année de licence à la faculté de droit à l'université Marien-Ngouabi, il dit qu'hor- mis ses activités universitaires, il



Les acteurs du groupe La Grâce

fait également quelques activités culturelles à l'instar du cinéma

et du théâtre à travers le groupe Cultura la grâce. « Nous n'avons contribué qu'au jeu après avoir suivi des conseils, des éduca- tions pour une bonne mise en scène. Nous nous sommes battus

pour présenter cette belle pièce de théâtre, Le dernier escroc,

aux spectateurs. » À l'issue de la représentation théâtrale, Ramsès Bongolo, deuxième vice-président des vendredis des arts et des lettres, s'est dit très heureux pour ces enfants, parce qu'il a eu l'honneur de suivre la première partie, qui n'était pas améliorée. « Nous avons donné des conseils, et ils ont adapté et je suis très fier du travail que je vois aujourd'hui. Comme vous l'avez remarqué, il s'agit de l'illustration de l'escroquerie. Il s'agit de vous montrer que dans ce pays, dans ce monde, les gens ne sont pas souvent ce que l'on pense d'eux. On ne peut pas connaître le cœur de quelqu'un. »

Par ailleurs, le deuxième vice-président des vendredis des arts et des lettres, Ramsès Bongolo, a invité les Congolais à venir nombreux « Venez nombreux, car

nous faisons cela pour vous. Les vendredis des arts et des lettres, c'est un moyen de donner la scène, de lui former aussi techniquement, parce que nous apportons aussi une contribution technique, un regard critique afin que ces jeunes représentent valablement le Congo ici et ailleurs. » Texte très émouvant, Fortuné Batéza, également acteur est venu soutenir les enfants. « Je ne peux que les encourager en même temps que les vendredis des arts et des lettres. C'est une initiative qu'il faut encourager ainsi que son président et également le président de l'Unéac, Henri Djombo. »

Notons que le prochain vendredi des arts et des lettres sera consacré au livre intitulé : L'histoire de chez moi d'Alexis Bongo.

Bruno Okokana

ARTS PLASTIQUES

Plus d'une trentaine d'artistes seront formés dans trois domaines

Les ateliers Sahn organisent du 8 au 28 septembre prochain à son siège de Diata, situé à Makélékélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville, la troisième rencontre internationale d'art contemporain sur le thème du textile.

Les artistes, qui viendront du Cameroun, de la RDC, du Sénégal, du Bénin, du Togo, de la France, du Mali, de Madagascar et de Pointe-Noire, partageront d'expériences avec les jeunes artistes de Brazzaville sur ce domaine. Leurs rencontres se focaliseront sur trois disciplines, à savoir critique d'art, peinture et vidéo.

Cette troisième rencontre a pour objectif d'améliorer les conditions de travail des artistes, leur donner les moyens de se faire connaître sur la scène internationale et stimuler leur créativité.

Au programme, trois ateliers seront animés par les experts in-



ternationaux, il s'agit d'Alioune Badiane, Môta Soa et Abdoulaye Konaté. Chacun d'eux interviendra dans différents secteurs, notamment la critique d'art, l'art plastique et la vidéo. Un documentaire du film intitulé « Train commun » sera projeté à l'ouverture du festival, il a été conçu par Éric Watt lors de la deuxième rencontre internationale d'arts contemporain tenue du 26 août au 26 septembre

2013 à Brazzaville sur le thème de l'eau.

Au cours de ces rencontres, un séminaire d'information sera également animé par Dominique Wallon, ancien directeur général du Centre national de la cinématographie, président fondateur du Festival des cinémas d'Afrique du pays d'Apt sur les cinémas d'Afrique, de leur émergence après les indépendances à la période actuelle. A cet effet, les ateliers Sahn souhaitent s'ouvrir au domaine cinématographique avec l'appui du Festival des cinémas d'Afrique qui l'accompagnera pour la mise en place de ce dernier.

Le vernissage des œuvres produites et la remise des prix se feront à la clôture de ce festival. Le Lauréat du premier prix bénéficiera un voyage au Sénégal avec les Ateliers Sahn pour la biennale Dak'art 2016. Signalons qu'une conférence de presse est prévue à l'ouverture.

Rosalie Bindika

MÉDIAS

Radio France internationale lance la bourse Ghislaine Dupont et Claude Verlon

La Radio France Internationale (RFI) vient de lancer une bourse de formation à l'endroit des journalistes d'Afrique francophone en hommage à Ghislaine Dupont et Claude Verlon assassinés le 2 novembre 2013 à Kidal, au nord Est du Mali.

La bourse que lance RFI récompensera tous les ans un jeune journaliste et un jeune technicien de moins de trente ans qui partiront suivre une formation à Paris en France. Les noms des deux premiers lauréats de la Bourse Ghislaine Dupont et Claude Ver-

lon seront dévoilés à Bamako le 2 novembre, date du premier anniversaire de l'assassinat des deux journalistes. « Nous remettons ce journal, à Bamako, la première Bourse Ghislaine Dupont et Claude Verlon. Ce sera ainsi l'occasion de défendre aux côtés de nos confrères maliens, une valeur qui nous est essentielle, celle du droit à l'information libre que le terrorisme vient bafouer. Un droit qui ne peut s'exercer que si les attaques dont les journalistes sont victimes ne restent pas impunies », peut-on lire sur le site internet de RFI.

Radio France internationale signale qu'il s'agit de poursuivre ce

que ces passionnés de reportage et du continent africain aimaient à faire en transmettant leur savoir, et d'être ainsi fidèles à leur rôle de passeurs auprès des jeunes journalistes et techniciens qui les côtoyaient dans la rédaction de RFI ou sur le terrain. Ghislaine Dupont et Claude Verlon ont sauvagement été assassinés le 2 novembre 2013 à Kidal, dans le Nord Est du Mali. En leur mémoire, la journée du 2 novembre prochain a été décrétée par les Nations unies, Journée internationale de lutte contre l'impunité des crimes commis contre les journalistes.

Tiras Andang

CONSEIMMO et ACDES CONSULTING
UNE FORMATION SPECIALE QUI CHANGE VOTRE VIE

- . Jeunes, adultes, vieux,
- . Diplômés, non Diplômés,
- . Vous savez lire et écrire.

Des experts en managements vous informent en situation réelle et pratique de management, de développement Humain, d'E-Business et de création des petites et Moyennes Activités Lucratives (PMAL)

La formation est individuelle
 Début de la formation : Lundi 08 Septembre 2014
 Durée de la formation : 07 mois
 Objectif : À la fin de la formation, l'apprenant devra être propriétaire d'une PMAL

Inscrivez-vous /
 Pour tous renseignements, contactez-nous à l'adresse suivante

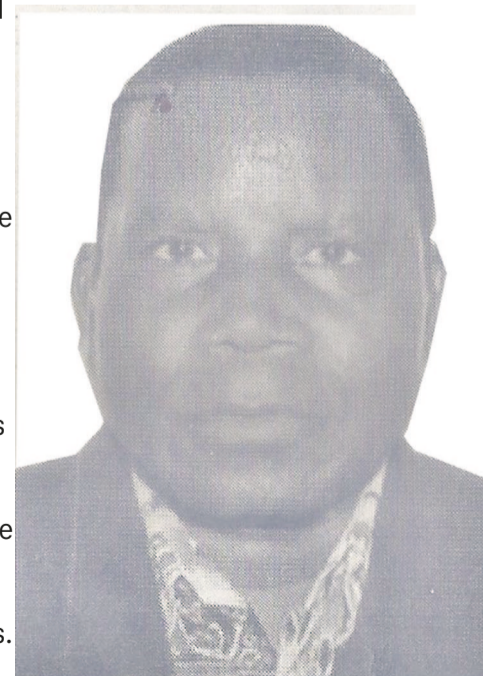
CONSEIMMO
 Face Cercle Culturel Sony Labou Tansi,
 La Glacière, Bacongo Brazzaville .
 Tél : (+ 242) 06.666.27.37

IN MEMORIAM

Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être cher.

5 septembre 2011
 – 5 septembre
 2014 voici 3 ans
 que nous quittait
 notre bien aimé
 père, Dominique
 Epongola, à sa 66e
 année.

En cette date
 commémorative,
 les enfants
 Épongola et la
 famille prient tous
 ceux qui l'ont
 connu de garder
 une pensée pieuse
 en mémoire de
 celui qui a été un
 modèle pour nous.
 À cet effet, une
 messe d'action de
 grâce pour le repos de son âme sera dite dimanche 7 septembre
 2014 à 10h00, en l'église Sainte-Marie de Ouenzé.



LITTÉRATURE

« Les Dimanches de Brazza » présenté au public

L'ambassadeur d'Italie au Congo, Nicolò Tassoni Estense est arrivé au terme de mandat. Le 4 septembre, à quelques heures de son départ du Congo, il a choisi la librairie des Dépêches de Brazzaville pour présenter son ouvrage de 155 pages.

Dans une forme de dialogue animé par André-Patient Bokiba, professeur de littérature à l'Université Marien NGouabi, « Les Dimanches de Brazza » est un assemblage d'images. L'ouvrage est considéré comme « un carnet de voyage immobile » à travers lequel Nicolò Tassoni Estense a fixé ses souvenirs du Congo. Cet ouvrage contient plus d'images que de textes, les croquis qui y figurent reflètent la réalité quotidienne brazzavilloise. Le texte est écrit en français et en italien. « Les Dimanches de Brazza » est également un clin d'œil à cette ville historique et un renvoi à Pierre Savorgnan de Brazza, fondateur de Brazzaville. Cet ouvrage est, en même temps, un guide pour éclairer tous les expatriés en séjour à Brazzaville.

Paru aux éditions les Manguiers des Dépêches de Brazzaville et Artesampa en Italie, ce livre a une dimension historique datant de l'époque coloniale jusqu'aujourd'hui. C'est un

livre de collettes d'illustrations et d'images, selon le critique littéraire André-Patient Bokiba selon qui, « Ce livre invite au rêve parce que le dessin

sages brazzavillois retranscrits en croquis extraordinaires » Pourquoi « Les dimanches de Brazza » au lieu de « Les Dimanches de Brazzaville » ?

connotation intime du dialogue avec la ville, Brazza étant le diminutif de Brazzaville, la ville avec laquelle on est en confiance ». Pour ce qui est de son inspiration, Nicolò Tassoni Estense s'est dit passionné pour ce qui se passait autour de lui : « Cela m'a permis de sortir du contexte officiel, de la fonction, et de rentrer plutôt dans l'idée d'être en communication avec cette ville qui m'a hébergé durant trois ans ».

Pour l'ambassadeur d'Italie au Congo, « Les Dimanches de Brazza » est avant tout le cadeau qu'il s'est fait lui-même et de ce que le Congo lui a donné au plan professionnel, humain et relationnel. Dans son mot de fin, il a, par ailleurs, remercié les Dépêches de Brazzaville qui ont partagé avec lui cette aventure inoubliable.

Le diplomate italien a vécu et a travaillé en Lybie, en France, en Inde et en Égypte. Il resté ambassadeur de son pays au Congo de septembre 2011 à 2014. Il a pour hobbies la photographie, le dessin et la littérature. Il a même déjà publié un livre de photographie.

Rosalie Bindika



La présentation de l'ouvrage Les Dimanches de Brazza

Livre d'art par sa spécificité matérielle, typographique, à la fois classique et impressionnant de par ses illustrations merveilleuses. Un travail fabu-

renvoie à l'image et à l'imaginaire, il incite également à la connaissance. Les croquis représentent la réalité. Il est tout à fait fabuleux de voir les pay-

Nicolò Tassoni Estense s'est expliqué : « Les dimanches de Brazzaville », c'est clair mais relativement plat tandis que « les dimanches de Brazza » ont une

OFIS TRAINING Center

Le seul Centre Cisco Learning Partner en Afrique Centrale



CCNA – Coaching de préparation Examen 200-120

Les points abordés

- Operation of IP Data Networks
- LAN Switching Technologies
- IP addressing (IPv4 / IPv6)
- IP Routing Technologies
- IP Services
- Network Device Security
- Troubleshooting

Les plus :

- Evaluations de niveau
- Examen blanc dans les conditions réel
- Documents et outils de préparation remis à chaque Candidat

1 coupon de certification offert

Durée	Date	Lieu
5 jours	Du 19 au 24 Septembre 2014	OFIS Pointe-Noire

750 000 FCFA

Implementing Cisco IP Routing (CCNP - ROUTE)

Les points abordés

- Planification des services de routage
- Mettre en œuvre une solution basée sur EIGRP
- Mettre en œuvre un réseau multi-aire basé sur une solution OSPF
- Mise en œuvre de la redistribution en IPv4
- Mettre en œuvre le contrôle de chemin
- Connexion d'un réseau d'entreprise vers un réseau ISP

Durée	Date	Lieu
5 jours	Du 22 au 26 Septembre 2014	OFIS Pointe-Noire

1 000 000 FCFA

Mettre en œuvre Cisco MPLS V2.3

Les points abordés

- Présentation des concepts MPLS
- Affectation et distribution des labels MPLS
- Implémentation de MPLS en mode paquet et en mode cellule sur l'IOS
- Technologie MPLS VPN
- Implémentation de MPLS VPN sur l'IOS
- Caractéristiques avancées de MPLS VPN
- Accès Internet depuis un VPN

Durée	Date	Lieu
5 jours	Du 29 Septembre au 03 Octobre 2014	OFIS Pointe-Noire

1 500 000 FCFA

Tél: 06 600 0000
infos@ofis-otc.com

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Ensemble, améliorons votre performance!

CAN 2015

Les Diables rouges à l'ouvrage et presque au complet

Le groupe congolais, qui avait effectué une première séance d'entraînement mardi soir, affichait mercredi presque complet. Avec les arrivées des trois U20 (Bidimbou, Ngavoula et Ndzila), seuls manquaient Bernard Itoua, attendu dans la nuit de mardi à mercredi, et Delvin Ndinga, blessé. Deux séances étaient programmées aujourd'hui. Rappelons que les Diables rouges voyageront vendredi pour Calabar où ils défieront le Nigeria samedi à 18h.

Accueillis en héros à Brazzaville mardi, les U20 sélectionnés par Claude Le Roy (Ndzila, Bidimbou et Ngavoula) ont retrouvé leurs coéquipiers de la sélection senior mardi soir, à l'issue de la première séance collective de ce rassemblement. Rapidement remis dans le bain, ils étaient donc disponibles hier matin pour effectuer la séance de 9h30, orientée, selon les témoins présents, sur la circulation de balle et les placements.

Dans une bonne ambiance, application et engagement étaient de la partie, avec quelques contacts rugueux, témoignant de l'état d'esprit qui règne dans le groupe.

Ayant manqué sa correspondance à Casablanca lundi soir, Bernard Itoua Onanga a joué de malchance, puisque son vol, après une journée d'attente au Maroc,

est arrivé avec du retard. Mais il était bel et bien à Pointe-Noire ce matin. Il ne s'est cependant pas attardé puisqu'il était attendu dans la capitale pour se soumettre à des formalités administratives. Sa qualification pour le match de samedi est désormais incertaine.

Une absence préjudiciable qui s'ajoute à celle de Delvin Ndinga. Commotionné lors de la 2e journée de championnat, d'après le Sud-Africain Pierre Issa, directeur sportif de l'Olympiakos, Ndinga



Saira Issambet, à gauche, et Baron Kibamba, les deux U17 appelés par Claude Le Roy (droits réservés)

doit passer des examens supplémentaires. S'il est trop juste physiquement, il serait appréciable et apprécié que le capitaine des Diables rouges soit présent samedi pour soutenir ses coéquipiers.

Camille Delourme

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE MECANICIENS, ELECTROMECHANICIENS ET TOLIERES

Conditions d'inscription

Être de nationalité congolaise ;
Être âgé de 20 ans au moins et de 40 ans au plus ;
Être titulaire d'un BEP ou BEI ou d'un diplôme équivalent.

Dossier de candidature

Une (1) demande manuscrite adressée au Coordonnateur du projet des transports publics urbains ;
Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
Une copie du diplôme certifiée conforme ;
Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
Un certificat médical.

Lieu de dépôt des dossiers et clôture des inscriptions

Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le lundi 15 septembre 2014, à Brazzaville, au secrétariat de la direction départementale des transports terrestres sise à l'hôtel de la préfecture de Brazzaville ;
à Pointe-Noire, au secrétariat de la direction départementale des transports terrestres face au collège Jean Félix TCHICAYA.

Fait à Brazzaville, le 03 septembre 2014

Le coordonnateur du projet,

Alphonse Pepa

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES CONDUCTEURS

Conditions d'inscription

Être de nationalité congolaise ;
Être âgé de 25 ans au moins et de 35 ans au plus ;
Être titulaire d'un permis de conduire BCDE ;
Être titulaire d'un BEPC ou d'un diplôme équivalent.

Dossier de candidature

Une demande manuscrite adressée au Coordonnateur du projet des transports publics urbains ;
Une photocopie de la carte nationale d'identité ;
Une photocopie en couleur du permis de conduire ;
Une copie du diplôme certifiée conforme ;
Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
Un certificat médical.

Lieu de dépôt des dossiers et clôture des inscriptions

Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le lundi 15 septembre 2014, à Brazzaville, au secrétariat de la direction départementale des Transports terrestres sise à l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville ;
à Pointe-Noire, au secrétariat de la direction départementale des transports terrestres face au collège Jean Félix TCHICAYA.
Fait à Brazzaville, le

Fait à Brazzaville, le 03 septembre 2014

Le coordonnateur du projet,

Alphonse Pepa

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'INGENIEURS MAINTENANCIERS, ELECTROMECHANICIENS ET ELECTROTECHNICIENS

Conditions d'inscription

Être de nationalité congolaise ;
Être âgé de 23 ans au moins et de 30 ans au plus ;

Dossier de candidature

Une demande manuscrite adressée au Coordonnateur du projet des transports publics urbains ;
Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
Une copie des diplômes ou leurs équivalents certifiée conforme ;
Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
Un certificat médical.

Lieu de dépôt des dossiers et clôture des inscriptions.

Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le lundi 15 septembre 2014 à 15 heures précises, à Brazzaville, au secrétariat de la direction départementale des transports terrestres sise à l'hôtel de la préfecture de Brazzaville ;
à Pointe-Noire, au secrétariat de la direction départementale des transports terrestres face au collège Jean Félix TCHICAYA.

Fait à Brazzaville, le 03 septembre 2014

Le coordonnateur du projet,

Alphonse Pepa

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Des recommandations de la société civile

Les exhortations à soumettre au Parlement rentrent dans le cadre de la campagne pour la démocratie en RDC (CPD-RDC) initiée par ces ONG afin de porter la voix du peuple sur les différentes questions de l'heure.

L'atelier organisé, le 3 septembre, au Centre d'études pour l'action sociale à Gombe a permis à la société civile de réfléchir sur le sommet États-Unis-Afrique tenu début août sur la proposition d'une loi portant des garanties pour les anciens chefs de l'État, sur le débat relatif à la révision constitutionnelle ainsi que sur l'opportunité d'organiser un référendum populaire.

Ces réflexions et échanges ont permis à cette structure, au nom de la défense des intérêts du peuple congolais, d'émettre plus d'une dizaine de recommandations à soumettre aux députés nationaux, pour la session parlementaire de septembre.

Sur le premier point lié au sommet USA-Afrique, dont le rapport a été présenté par le secrétaire exécutif de la plate-forme Agir pour des élections transparentes et apaisées, Gérard Bisambu, ces organisations ont décidé de poursuivre l'agenda issu de cette rencontre élaboré en collaboration avec des organisations internationales basées aux États-Unis et en Europe alors qu'elles ont égale-

ment opté pour le maintien du contact avec les USA. Ici, la société civile en a aussi appelé aux réseaux des organisations internationales, de même qu'elle réitère sa demande d'appui aux partenaires internationaux.

Garanties mais aussi lutte contre l'impunité

Ces ONG ont également, s'agissant de la proposition de loi en faveur des anciens chefs de l'État, convenu d'apporter leur contribution à l'élaboration de cette loi. Par ailleurs, elles ont souhaité que cette dernière revête un caractère impersonnel et soit complémentaire à l'article 104 in fine de la Constitution qui fait des « anciens présidents de la République élus » des sénateurs à vie.

Pour la société civile, cette loi devrait aussi renforcer les garanties judiciaires (immunités et privilèges de juridictions), sécuritaires, matérielles (pension mensuelle), et protocolaires des anciens chefs d'État tout en réconciliant les impératifs de la lutte contre l'impunité avec l'exigence du respect des droits humains.

Étendre le débat sur la révision constitutionnelle

De l'avis de ces ONG, le débat sur la révision de la Constitution ne devrait pas être réservé aux seuls parlementaires. Il requiert, selon ces organisations réunis à Kinshasa, l'implication de l'ensemble de la population congo-



La salle, lors des travaux/Photo Adiac

laise. Ces structures ont, par ailleurs, noté qu'au-delà des arguments avancés en faveur de cette révision constitutionnelle, les motivations profondes de cette volonté seraient à chercher dans l'instinct de survie des animateurs des institutions publiques. Ces derniers sacrifieraient, selon ces ONG, les valeurs démocratiques et de l'État de droit auxquelles le peuple congolais est fermement attaché et pour lesquelles il a consenti énormément de sacrifices.

Toutefois, ces ONG ont alerté sur le risque de « dérive autoritaire »

et d'atteinte aux droits de l'Homme qui pèse sur la Nation. Elles ont, en effet, attiré l'attention des organisations de base sur ce danger, alors qu'elles ont aussi décidé de mobiliser la population contre toute tentative de révision de la Constitution de nature à remettre en cause les acquis obtenus sur la voie de la consolidation de la démocratie et de l'État de droit.

S'appuyant sur la position notée par l'actuel secrétaire général du PPRD et député national, le Pr Évariste Boshab, dans son livre Entre la révision de la Constitution et l'inanition de la Nation,

notamment sur des difficultés quant à la capacité du peuple à se prononcer en connaissance de cause, qui fait du référendum une sorte de plébiscite, ces ONG ont pris l'engagement d'entreprendre des actions susceptibles de préserver la paix et contrer toute initiative de révision de la Constitution portant atteinte aux valeurs démocratiques. Elles ont également promis de prendre les dispositions nécessaires à une surveillance renforcée du processus électoral de manière à prévenir tous les cas de fraude.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Alexis Lenga : « J'exhorte mes collègues de l'opposition à persévérer dans le combat pour l'alternance »

Dans un entretien à bâtons rompus, le secrétaire général adjoint du MLC et président du groupe parlementaire MLC et alliés à l'Assemblée nationale, le député Alexis Lenga wa Lenga, livre aux Dépêches de Brazzaville le fond de sa pensée en rapport avec quelques sujets d'actualité.

Les Dépêches de Brazzaville : Après Mbandaka et Bikoro, vous entamez à partir du 6 septembre une nouvelle tournée dans la province de l'Équateur qui vous conduira dans les territoires de Gemena et Budjala, district du sud-Ubangi. Quel message particulier transmettez-vous aux militantes et militants du Mouvement de libération du Congo de cette partie du pays ?

Alexis Lenga : Lors de notre dernière tournée dans la fédération de l'Équateur, précisément à Mbandaka et Bikoro, nous nous sommes fixé comme termes de référence la redynamisation du parti et la campagne contre la modification de la Constitution. Le MLC ayant beaucoup communiqué dans la capitale, le moment est venu pour nous de descendre dans le Congo profond pour transmettre le message du changement incarné par l'opposition qui, à un moment donné, va conjuguer les efforts pour former un front commun

afin de barrer la route à la majorité présidentielle.

LDB : L'opposition ne devrait-elle



Alexis Lenga lors de sa tournée à Bikoro en province de l'Équateur

pas s'atteler à surveiller le processus électoral pour s'assurer que les prochaines joutes électorales seront libres et transparentes et ne seront pas émaillées de la fraude et la tricherie ?

AL : Cela fait partie du combat que nous menons pour l'émergence de la démocratie en RDC. D'autant plus qu'un processus démocratique suppose la transparence dans les opérations électorales. C'est dans ce cadre que l'opposition dans son ensemble avait rejeté la feuille de route anticonstitutionnelle présentée par la Ceni au Parlement. Nous au MLC, nous nous

battons pour un processus électoral transparent et crédible. Etant donné que la Ceni et la majorité présidentielle ont mis en place des plans machiavé-

liques pour orchestrer la fraude et la tricherie électorales à travers notamment la révision constitutionnelle et la modification de la loi électorale en vue de continuer à diriger le pays par défi et contre la volonté du peuple, tout parti politique de l'opposition a le devoir sacré de faire échec à une telle entreprise de confiscation du pouvoir.

LDB : Le fait que certains partis politiques membres de la majorité comme le MSR et la Scode semblent s'opposer à cette révision constitutionnelle, cela ne vous

rassure-t-il pas ?

AL : Je crois que nous ne devons pas nous déterminer sur cette question par rapport à la position de certains partis de la majorité qui s'opposeraient ou pas à la révision de la Constitution ou au changement de la loi fondamentale avant les élections. Souvenez-vous que la Constitution avait été révisée avant les élections de 2011 bien qu'une tendance de la majorité semblait y être défavorable. Et cette modification de la Constitution avait abouti notamment à la suppression du second tour de l'élection présidentielle en réduisant ipso facto la légitimité du président élu. Je ne peux donc pas me fier aux déclarations du MSR ou de la Scode quand on sait que le président Joseph Kabila, autorité morale de la majorité présidentielle avait, lors de son message au Parlement réuni en congrès, rejeté toute modification de la Constitution. Dernièrement à Kingakati, il a été décidé par l'ensemble de la majorité présidentielle que les dispositions constitutionnelles soient modifiées pour passer de l'élection des députés provinciaux du suffrage direct au suffrage indirect avec, à la clé, la tenue d'un référendum. Depuis, on a plus entendu le MSR soutenir une position contraire. D'où, ces soi-disant divergences qui sont des stratégies de communication mises en place pour faire croire à l'opinion que la démocratie existe

dans cette famille politique.

LDB : Que vous inspire l'arrestation du député national Jean Bertrand Ewanga dont le procès est en cours à la cour suprême de justice ?

A.L : J'ai une double réaction sur cette affaire. Primo, je désapprouve l'attitude des organisateurs du meeting de l'opposition qui, au lieu de mobiliser immédiatement la population contre cette arrestation irrégulière et cavalière, sont allés mener des démarches auprès des institutions à la base de cette situation. La logique face à l'enlèvement de la majorité consiste, de mon point de vue, à impliquer la population pour la libération de Jean Bertrand Ewanga. Au-delà, je compatis à ce qui arrive à ce député national. Secundo, je m'insurge contre les méthodes du pouvoir qui a arrêté le secrétaire général de l'UNC comme un vulgaire malfait dans le but de faire taire l'opposition. J'exhorte tous mes collègues de l'opposition à persévérer dans le combat pour l'alternance. On ne pourra pas gagner ce combat dans la division, dans l'apathie et dans l'immobilisme. Il faut, au contraire, une mobilisation tous azimuts de toutes les forces du changement pour faire échec au plan machiavélique de confiscation du pouvoir concocté par la majorité.

Propos recueillis par Alain Diasso

INTERVIEW

Serge Mumbu : « 80% des personnes âgées de 12 ans et plus sont abonnées à un opérateur de téléphonie mobile »

Le tiers des parts de marché en termes de cartes sim possédées est détenu actuellement par un seul opérateur, a révélé le general manager du cabinet Target au cours d'un entretien avec la rédaction.

Les Dépêches de Brazzaville : À la lumière de cette étude axée sur « les chiffres-clés de la téléphonie mobile », quelle est votre évaluation du niveau de pénétration de la téléphonie mobile à Kinshasa ?

Serge Mumbu : Le niveau de pénétration de la téléphonie mobile est très élevé à Kinshasa. Notre étude révèle que 80% des personnes âgées de 12 ans et plus sont abonnées à au moins un opérateur de téléphonie mobile. Ce chiffre élevé s'explique par le fait que Kinshasa a toujours été la cible première de tous les nouveaux opérateurs. On préfère toujours commencer par Kinshasa avant de se déployer en provinces. Comme les prix des cartes sim et des téléphones ont sensiblement baissé ces dernières années, de nombreux Kinois se sont abonnés aux réseaux cellulaires.

LDB : Qui peuvent représenter actuellement les cibles potentielles pour les opérateurs de la télé-



Serge Mumbu, general manager de Target

phonie mobile ?

SM : Actuellement, il y a relativement moins de jeunes de 12-17 ans (56%) ainsi que les élèves/étudiants (71%) qui sont abonnés à un réseau cellulaire. Cette cible peut intéresser un nouvel opérateur mais il faudra s'assurer au préalable de leur capacité à acheter régulièrement des cartes de communication. C'est toujours mieux pour un

opérateur de téléphonie mobile de disposer d'une clientèle « active » en termes d'achat de cartes et/ou consommation de crédits de communication. Cette étude révèle notamment que ce sont les personnes actives (86%) et les habitants de Lukunga (88%) qui sont les plus nombreux à souscrire un abonnement télécom chez un opérateur de téléphonie mobile.

LDB : Quels sont les changements notables que révèle l'étude au cours de ces dernières années ?

SM : Il y a d'une part l'augmentation du nombre d'utilisateurs (80% en 2014) mais aussi l'attrait de plus en plus grand des Kinois pour les Smartphones. 25% des abonnés déclarent utiliser actuellement un Smartphone, et ce chiffre est encore plus grand (31%) auprès des jeunes de 18 à 34 ans. Avec le succès des réseaux sociaux et les applications (Facebook, Twitter, Whatsapp, Viber, ...), tout le monde veut avoir un téléphone à la mode et plus performant. Il y a enfin une relative baisse du phénomène Multisims. Près des 3/4 des abonnés ne disposent que d'une seule SIM, question de se concentrer sur un seul réseau dans un contexte de crise économique.

LDB : Combien d'opérateurs contrôlent-ils actuellement le marché kinois et quels sont les principaux atouts ou raisons de satisfaction qui leur ont permis soit de se maintenir soit de per-

SM : Il y a deux opérateurs (Vodacom et Tigo) qui dominent le marché kinois. Pour le premier, c'est avant tout la bonne qualité et la stabilité du signal, tandis que pour le deuxième, il y a une

tarification abordable. Il faut aussi relever que ces deux opérateurs projettent une image jeune, ce qui attire les jeunes kinois qui sont largement majoritaires au sein de la population.

LDB : Quelles sont les plaintes des utilisateurs qui reviennent très souvent ?

SM : Ce sont surtout les perturbations sur le réseau (chez Africell et Tigo), la tarification élevée (chez Vodacom et Airtel) ainsi que l'envoi de nombreux messages aux abonnés (chez Tigo et Airtel).

LDB : Les Kinois expriment-ils ou pas une préférence pour les grandes marques de Smartphones ?

SM : En matière de Smartphones, les Kinois manifestent une nette préférence pour les grandes marques internationales en général, et pour Samsung en particulier (47% des choix contre 17% respectivement pour Nokia et Blackberry). Nous avons également constaté cette préférence pour les grandes marques internationales dans notre dernière étude sur les jeunes congolais lorsqu'il s'est agi de leur demander quelles sont les marques qu'ils considèrent comme jeunes.

Laurent Essolomwa

TÉLÉPHONIE MOBILE

Kinshasa reste la première cible des opérateurs

Intitulée « les chiffres-clés de la téléphonie mobile », l'étude réalisée par le cabinet Target confirme que les cinq principaux opérateurs de la RDC, en l'occurrence Vodacom, Tigo, Airtel, Africell et Orange, se focalisent tous à Kinshasa, le plus grand marché du pays.



Kinshasa, le plus grand marché de la RDC

Au regard de l'essor de la téléphonie mobile ces dernières années en RDC, ce cabinet spécialisé dans le sondage d'opinion et les études de marché a mené sa petite enquête à Kinshasa pour s'enquérir de la situation de la téléphonie mobile. Un échantillon représentatif a été monté à cet effet, selon les règles de l'art. Et puis, il y a eu les questions minutieusement confectionnées. Le questionnaire établi a eu pour objectif ultime de répondre à des préoccupations majeures portant globalement sur l'évaluation du taux de pénétration de la téléphonie mobile, du nombre de cartes sim utilisées, de l'usage des

Smartphones, du positionnement des opérateurs et de la satisfaction des abonnés. Ce document de trente-quatre pages est riche en informations de première main sur un secteur qui évolue vite dans la ville de Kinshasa.

En effet, les informations fournies concernent les quatre districts de la capitale. L'on y dégage les tendances selon les profils des personnes interrogées. En effet, les graphiques donnent toutes les précisions chiffrées en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'occupation et du district de la personne interrogée. Il est difficile de ne pas se rendre

compte de la formidable évolution de la pénétration de la téléphonie mobile avec un taux très élevé à Kinshasa chez les personnes âgées de 12 ans et plus. Ces dernières représentent près de 80% des utilisateurs. Au niveau des abonnés à un réseau cellulaire, la plus forte proportion est enregistrée chez les 35 à 49 ans, soit environ 90%. Et un district vient au top : le Lukunga. Autre chose, le phénomène des abonnés multi-sim est à la baisse contrairement à la tendance observée antérieurement sur le marché kinois. Et un usager sur quatre est abonné actuellement à un seul opérateur.

L.E.

DISTINCTION

La journaliste congolaise Lusiku Nsimire primée en Italie

Le prix Ilaria Alpi a été décerné à cette femme de courage et de détermination dans son métier d'informer.

Le sacrifice et l'engagement dans le métier d'informer sont les qualités que le groupe bancaire italien Unicredit a reconnues dans une journaliste congolaise de 42 ans, Solange Lusiku Nsimire. C'est pourquoi elle est la récipiendaire cette année du Prix Ilaria Alpi. Le jury lui a reconnu une grande détermination et des qualités à regarder l'information en profondeur, valeurs qui cadrent bien avec l'esprit de ce prix qui est décerné en Italie dans sa cinquième édition.

Le Prix Ilaria Alpi porte le nom d'une journaliste italienne chevronnée, Ilaria Alpi justement, qui travaillait pour la 3e chaîne publique de télévision italienne RAI lorsqu'elle fut assassinée en Somalie. C'était en mars 1994. Depuis, cette mort n'a jamais été élucidée malgré que quelques personnages de basse implication aient été jugés et condamnés en Italie. La professionnelle de grand courage et son opérateur Miran Hrovatin enquêtaient sur un trafic d'armes présumé et des filières des déchets toxiques conduisant de l'Italie au chaos somalien. Le chargé des relations publiques d'Unicredit, Manrico Lucchi explique : « Le prix que nous avons décidé d'attribuer à Solange s'entend comme un signal précis que notre groupe

reconnait qui, comme Ilaria Alpi, ne s'arrête pas devant les menaces et les violences pour apporter son propre témoignage de la réalité afin que la vérité ne reste pas cachée ou déformée par le crime. C'est à ce prix qu'elle peut être portée à la lumière, étant un bien essentiel de la collectivité ».

L'institution italienne ajoute à cet éloge le geste d'une grande reconnaissance pour le travail de la consœur. « Nous voulons dire à Solange que nous sommes avec elle, et nous souhaiterions qu'avec nous tant d'autres voix s'élèvent pour lui exprimer estime et solidarité », indique M. Lucchi. Le Prix Ilaria Alpi entend célébrer du 3 au 7 septembre son 20e anniversaire en distinguant une femme capable de fournir « une information qui fasse réfléchir sur les événements, en ligne avec l'enseignement laissé par Ilaria Alpi par son exemple ».

Mère de six enfants et journaliste chevronnée, Solange Lusiku Nsimire a su témoigner au quotidien de la difficulté d'informer. Dans le Zaïre de Mobutu Sese Seko, rappelle-t-on, elle dénonça les violences sexuelles et la corruption, ce qui lui valut menaces et attaques. Le gotha de la presse italienne promet sa participation à l'une ou l'autre des phases de la manifestation en cours tout comme la classe politique. Mme Laura Boldrini, présidente de l'Assemblée nationale italienne, se réjouit de ce que la fête des femmes, cette fois-ci, se fera par la valeur et le mérite.

Lucien Mpama

AFFAIRE DIOMI NDONGALA

L'Acaj exige la remise en liberté du député condamné à dix ans de prison

L'ONG fait constater que cet opposant avait été jugé et condamné par une chambre composée de manière irrégulière.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) est revenue sur les incohérences qui ont entaché la procédure dans l'affaire du député Eugène Diomi Ndongala et qui ont dénoté la décision de la Cour suprême de justice (CSJ) dans la condamnation de dix ans de prison ferme et au paiement de quatre millions de francs congolais à titre d'amende. C'était lors d'une conférence de presse organisée le 4 septembre à son siège situé à Gombe. Pour cette ONG, en effet, Eugène Diomi Ndongala devrait être remis, sans condition, en liberté, étant donné que la CSJ de qui il attendait justice n'a pas pu la lui procurer, les magistrats

condensé de ses observations juridiques sur le déroulement du procès. Dans ce document dans lequel cette ONG a fustigé l'instrumentalisation de cette instance, l'Acaj a notamment relevé toutes les incohérences qui ont entaché le déroulement de ce procès et la décision prise par cette instance. « Nous avons notamment relevé les incohérences qui ont dénoté la décision de la CSJ, qui n'a pas eu le temps d'instruire ce dossier de manière objective », a expliqué Me Georges Kapiamba. Avec cette décision, a-t-il poursuivi, nous avons à suffisance de preuves que les juges qui ont siégé n'étaient pas indépendants et impartiaux. Pour cette ONG, en effet, Diomi Ndongala n'a jamais eu l'occasion de présenter ses moyens de défense par rapport aux faits qu'on lui a imputés. « Il était non seulement malade et physiquement dans l'impossibilité de prendre la parole, mais que la CSJ

Diomi Ndongala a été jugé par une chambre de cinq juges au lieu de sept comme le prescrit la loi en la matière. « Il n'a pas été jugé par son juge naturel ou compétent devant être entendu comme une chambre constituée de sept membres dont quatre présidents et trois conseillers les plus anciens », a dénoncé Me Georges Kapiamba. Pour ce juriste, la CSJ, dans cette affaire du président de la Démocratie chrétienne (DC), était instrumentalisée et partielle. Ce qui l'a poussé à violer l'article 12 de la Constitution, qui interdit tout traitement discriminatoire. « Elle ne s'était même pas intéressée à savoir pourquoi le ministère public avait détenu, pendant l'instruction, Eugène Diomi à la CPRK en lieu et place d'une résidence surveillée comme elle l'avait ordonné à trois reprises », a expliqué le juriste.

Respect de la loi.

Pour l'Acaj, en effet, la condamnation d'Eugène Diomi manque de force exécutoire et donc est nulle, car rendue en violation des instruments juridiques nationaux et internationaux. « L'Acaj rappelle au premier président de la CSJ qu'en droit international des droits de l'Homme, les sanctions qui n'ont pas respecté les normes internationales sont considérées comme des actes de torture », a souligné Me Georges Kapiamba.

C'est dans cette optique que cette ONG encourage Eugène Diomi dans sa requête adressée au premier président de la CSJ de prendre à partie les cinq magistrats, qui ont siégé dans son affaire, ainsi que la RDC comme civilement responsable, aux fins d'obtenir des indemnités pour différents préjudices subis du fait de cette condamnation en violation de la loi. L'Acaj l'encourage également à se pourvoir devant les instances internationales afin de défendre ses droits au cas où la justice congolaise ne répondrait pas positivement à ses requêtes.

Lucien Dianzenza

TÉLÉDISTRIBUTION

L'opérateur Startimes contraint de plier bagages

La firme chinoise qui opérait dans la clandestinité en se dérochant du fisc est désormais interdite d'exercer en RDC.



Un poste téléviseur

C'est fini. L'entreprise chinoise de télédistribution Startimes est obligée de plier bagages. Elle n'est plus habilitée à exercer ses activités en RDC. Telle est la décision prise par le ministère des Postes, Téléphones, Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication (PTNTIC) et annoncée à la presse le 3 septembre. Par conséquent, l'Autorité de régulation des postes et télécommunication (ARPTC) a été instruite de lui retirer son titre d'exploitation jugé « non conforme » aux lois et textes réglementaires en vigueur. Avec ce retrait de la licence d'exploitation, Startimes cesse ipso facto d'opérer en RDC où il justifiait d'une filière d'abonnés assez énorme. Qu'est-ce qui a motivé la décision du ministère ? La raison est simple : La firme chinoise opérait en clandestinité et n'était repérée nulle part par les services du ministère des PTNTIC. En outre, affirme-t-on du côté du ministère, Startimes ne payait aucun franc à l'État congolais, et de la sorte, utilisait illégalement des fréquences sans contrepartie.

Du côté de l'entreprise incriminée, c'est plutôt la consternation. Son directeur général continue de soutenir que son entreprise est en ordre avec le fisc et paye régulièrement ses taxes. Philippe Zoulo est décidé à mener sa lutte jusqu'au bout pour que justice lui soit rendue surtout que, comme il l'avoue, il détient par devers lui toutes les preuves de paiement. L'affaire serait déjà portée devant la cour suprême de justice. Entre-temps, tous les abonnés de startimes devraient se mordre les doigts, eux qui misaient sur ce bouquet pour s'évader à travers le petit écran. Lancé à Kinshasa en juillet 2013, le bouquet de Startimes comprend près de deux cents chaînes de télévision dont seulement une vingtaine est offerte au public congolais. À ce jour, six chaînes de télévision congolaises sont sur son créneau qui fait recours à la technologie « Télévision numérique terrestre » (TNT).

Alain Diasso



Me Bopaul et Georges Kapiamba lors de la conférence de presse/Photo Adiac

ayant fait preuve du mépris total de la loi. « Diomi a été dépêché de manière délibérée à pouvoir se défendre. Il n'a pas eu droit à des juges indépendants et impartiaux », a fustigé le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba, qui appuie la prise à partie de ce député incarcéré contre les cinq magistrats qui ont siégé dans son affaire.

L'Acaj affirme avoir transmis au premier président de la CSJ, dans une correspondance du 2 septembre, le

avait refusé, à l'audience du 12 mars 2014 à laquelle le dossier était pris en délibéré, de le renvoyer même à un très court délai pour lui permettre de préparer sa défense avec ceux qui venaient de se retirer en signe de protestation... », a souligné le juriste.

Deux poids, deux mesures

L'Acaj, qui s'inspire également de l'affaire Ewanga dans laquelle l'accusé est en résidence surveillée, a noté que

LIVRES

Focus sur la « Sociologie du développement et de la coopération en RDC »

Le sujet est abordé dans l'Économie mondialisée, coopératives délaissées de Nuah M. Makungu Masudi, ouvrage qui résulte d'une collecte de données de terrain extraites d'entretiens approfondis de récits de vie et des données quantitatives ».

Paru assez récemment dans la collection « Études africaines » de L'Harmattan, le livre de 148 pages a pour point de départ ce qui se conçoit comme « une brève histoire politique, sociale et économique du pays ainsi que l'analyse de la sociologie du développement et de la coopération ». De fil en aiguille, fait savoir l'éditeur, il met à nu la survalorisation de l'économie extractive entendue comme « une composante du secteur privé » plus pro-

fitable « aux étrangers et aux élites congolaises au pouvoir ». Ce, « au détriment de l'économie coopérative » perçue dès lors telle « la composante délaissée du secteur privé », laquelle composante, souligne ici l'auteur est censée profiter « à la majorité des Congolais qui survivent grâce aux activités vivrières et informelles ».

Nuah M. Makungu Masudi est bien d'avis que « l'État a intérêt à voir les acteurs associatifs en position de faiblesse se réorganiser ». Et l'auteur de poursuivre que « pour l'État, l'avantage des organisations associatives est de faire prendre en charge par les producteurs eux-mêmes la réorganisation de leurs activités productives qu'implique la modernisation ».

Le travail analytique et critique auquel s'est livré l'expert en sociologie du développement et de la



La couverture d'Économie mondialisée, coopératives délaissées

coopération sur base d'études de cas impose une série de constats simples. Aussi faut-il considérer le fait que « les activités menées par les différents acteurs, dans toutes les études des cas présentées dans ce livre, sont animés par une éthique d'inspiration populiste ». La démarche menée dès lors consiste à « apporter l'aide aux pauvres et aux individus précarisés ». Il en découle le ralliement de paysans pauvres et autres producteurs. Ces derniers choisissent de s'associer, quitte à pouvoir faire face aux difficultés communes. La méthode a fait ses preuves. L'auteur nous en traduit les bénéfices de la

libère ainsi les plus déterminés d'entre eux des problèmes alimentaires et financiers ».

Néanmoins, le chercheur demeure bien convaincu qu'il reste à faire. Il estime que la RDC a intérêt à se défaire « de son état actuel de « fragilité » pointant du doigt ce qu'il tient pour l'incapacité de l'État à assurer les fonctions régaliennes, instabilité politique, absence de cohésion sociale », allusion faite ici à la polarisation des citoyens au sein de groupes ethniques et à « une histoire parsemée de méfiance ». À cela, pense Nuah M. Makungu Masudi, il y a nécessité de joindre « une réelle volonté politique de bâtir le secteur privé coopératif » avec comme corolaire que « la majorité de la population exclue du secteur privé dominant en profitera ».

Nioni Masela

CAN 2015

Choc des fauves entre Léopards et Lions à Lubumbashi

Les Léopards de la RDC seront aux prises avec les Lions indomptables du Cameroun, le 6 septembre, au stade TP Mazembe de Lubumbashi. Le sélectionneur Florent Ibenge penche pour jouer haut, cherchant à conserver le ballon, tandis que le sélectionneur allemand du Cameroun, Volker Finke, se base sur un nouvel esprit au sein de son groupe après l'échec cuisant au Mondial 2014, pour faire un résultat en terre katangaise en première journée des éliminatoires de la CAN 2015.

La première journée du groupe D des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) sera lancée samedi au stade TP Mazembe de Lubumbashi, entre les Léopards de la RDC et les Lions indomptables du Cameroun. Les deux fauves RDC-congolais et camerounais sont habitués à s'affronter, étant dans la même région de l'Afrique centrale. Et lors de la dernière rencontre entre les deux équipes à Kinshasa pour les éliminatoires de la Coupe du monde Brésil 2014, les Léopards alors coachés par l'ancien sélectionneur Claude Le Roy, s'étaient inclinés par deux buts à trois. Et ce jour-là, Samuel Eto'o Fils avait inscrit l'un de trois buts camerounais. Ayant pris sa retraite internationale, il sera l'un de grands absents du groupe du sélectionneur allemand Volker Finke, ainsi que le milieu de terrain récupérateur Alexandre Song. Mais le technicien allemand a déclaré avoir confiance à son groupe avec un nouvel état d'esprit. Et il a suivi avec attention l'évolution de la préparation des Léopards de la RDC depuis Kinshasa.

En fait, les Léopards qui ont débuté la préparation à Kinshasa par une confrontation contre V.Club (2-2) avec un onze de départ composé des



Vue du match amical entre les Léopards et Mazembe à Lubumbashi

joueurs évoluant au pays et en Angola (Isama Mpeko de Kabuscorp. Mais ensuite, les joueurs évoluant en Europe ont rallié le groupe, notamment le capitaine Mulumbu, Mongongu, Makiadi, Zakuani, Distel Zola et d'autres qui arrivent pour la première fois en sélection comme Cédric Mabwati, Jérémie Bokila, Neeskens Kebano, ainsi qu'Hervé Kagé qui a déjà joué un match amical, mais va finalement se retrouver dans le groupe pour un match officiel. Notons que certains joueurs convo-

qués par le sélectionneur Florent Ibenge et son adjoint Mwinyi Zahera n'ont pu venir, le cas de Britt Assombalonga de Nottingham Forest en Angleterre. Elias Katchunga de Paderborn en Allemagne qui a été appelé pour remplacer Assombalonga, lui aussi, décliné l'invitation en dernière minute pour la sélection allemande de moins de vingt et un ans. Quant à Kazenga Lualua de Brighton en Angleterre (jeune frère de l'ancien capitaine Trésor Lualua), il a indiqué dans les réseaux sociaux qu'il y a plu-

sieurs raisons à son absence pour le match contre le Cameroun et qu'au moment opportun, il va honorer sa première sélection en RDC. Par rapport à ces absences, le sélectionneur Florent Ibenge a noté qu'il aurait voulu avoir tous ses joueurs convoqués. Mais comme certains ne sont pas là, il va faire le tout avec ceux qui sont là pour arracher les trois points de la victoire contre le Cameroun. Et pour ce faire, les Léopards vont jouer haut, cherchant à garder le ballon. Les Léopards qui séjournent déjà à

Lubumbashi ont battu le TP Mazembe en match de préparation par deux buts à un. L'on s'attend donc à un vrai choc les deux fauves d'Afrique centrale, d'une part, une RDC motivée et qui a battu le rappel de troupes et, de l'autre, un Cameroun revenu bredouille du Mondial 2014 au Brésil et qui, à l'heure actuelle, est encore en train de refaire son moral et espère faire un résultat à Lubumbashi. Dans l'autre match, la Côte d'Ivoire accueillera la Sierra Leone à Abidjan.

Martin Engimo

FOOTBALL

Vingt et un Congolais en division d'honneur en Belgique

Ces joueurs évoluent cette saison dans les clubs de la Jupiler League (la D1 belge) dont onze dans les quatre meilleures équipes de Belgique, à savoir Sporting d'Anderlecht, Standard de Liège, Club de Bruges et Zulte Waregem. Ceci ressort du quotidien belge *La Dernière Heure* dans son édition du mercredi.

Il s'agit du gardien de but Nicaise Kudimbana Mulopo, du défenseur central Chancel Mbemba Mangulu, des attaquants Nathan Kabasele, Andy Kawaya et Aaron Leya Iseka, tous d'Anderlecht. Il y a ensuite les milieux de terrain Tortol Lumanza Lembi, Paul-José Mpoku et Geoffrey Mujangi Bia du Standard de Liège ; le défenseur Boli Bolingoli Mbombo est au Club de Bruges, ainsi que le milieu de terrain



Paul-José Mpoku

Charny Ekangamene. Pour sa part, l'attaquant Théo Bongonda joue à Zulte Waregem. Les autres Congolais évoluant dans l'élite du football belge sont le gardien de but Parfait Mandanda, les attaquants Dieumerci Ndongala et Lynel Kitambala au Sporting de Charleroi, les défenseurs Christian Kabasele, Derrick Tshimanga Matuku et l'attaquant Pelé Mboyo Ilombe au Racing Genk, l'attaquant Junior Kabanangi Kalonji au Cercle de Bruges, le défenseur Landry Mulemo à Courtrai, l'attaquant Lionel Nshole Makondi à Malines et le jeune Jordan Lukaku Menama Mokelele à Ostende, jeune frère de Romelu Lukaku d'Everton et fils de l'ancien international

congolais Roger Lukaku. De ce nombre, on pouvait compter Matumona Zola Rumm. Mais, renseigne la Dernière Heure, celui-ci, qui a du reste été opéré au genou, vient d'être prêté à nouveau par le Racing Club de Mons au club angolais de Primeiro d'Agosto où il a évolué la saison passée avant de rentrer en Belgique. Mons qui a été relégué en D2 belge compte dans son effectif quatre congolais, indique-t-on. Il y a le gardien de but Bryan Londot (petit-fils au Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya), ainsi que les milieux de terrain Yamick Loemba, Dieudonné Lwangi et Brice Ntambwe (médiants). La colonie congolaise constitue la plus nombreuse parmi les Africains du championnat belge, qui compte également, dans l'ordre des Ivoiriens, des Guinéens, des Sénégalais, des Camerounais, des Ghanéens et des Marocains. Un seul Rwandais joue en



Théo Bongonda Belgique à Saint-Trond actuellement en D2 belge.

M.E.

ASSAINISSEMENT

À quand le curage des rivières et ruisseaux de la ville ?

Cette interrogation se fait de plus en plus entendre ces derniers jours lorsqu'on sait que dans l'intervalle d'un mois et demi arrivera la saison des pluies avec toute sa cohorte des situations déplorable, notamment des inondations et maladies vu l'état insalubre dans lequel se trouvent ces rivières et ruisseaux qui traversent de part et d'autre la ville océane.

Dans ces rivières s'entassent et s'amasent, entre autres, des boîtes vides de conserve, des bouteilles vides en plastique, des épaves des voitures, des pourritures d'aliments de toute sorte, des tas d'ordures ménagères, des feuilles et herbes mortes, des excréments d'animaux rétrécissant ainsi les lits de ces rivières empêchant ainsi l'eau de couler convenablement au moment de la saison des pluies.

Quelques rivières plongées dans cet état insalubre nourrissent bien la curiosité des passants chaque jour, notamment la rivière Bakadila, celle traversant l'avenue Bord-Bord à quelques mètres de l'arrêt Km4, celle bordant le marché de la Frontière au centre ville à quelques mètres du rond-point de la place de la République dans le premier arrondissement, la rivière traversant la route qui mène vers l'Église Saint-Pierre à quelques mètres de là, pour ne citer que celles-là. En général aucun ruisseau n'est épargné et le constat est amer.

En effet, aucun travail d'assainisse-

ment de ces rivières n'est visible alors que la saison sèche a été le plus souvent considérée comme une période propice pour réaliser certains travaux d'assainissement, puisqu'aucun travail de salubrité publique ne peut être entravé au cours de celle-ci par des intempéries. Il y a quelques semaines déjà, on a constaté une timide velléité à travers les abords de certaines artères de la ville avec le désensablement par une frange de jeune dont l'âge oscille entre 15 et 22 ans révolu, certains en uniforme et d'autres non avec du matériel non adéquat. Pourquoi cette velléité ne va pas au-delà des artères pour voir la question de l'insalubrité des ruisseaux ? Car ces rivières, ruisseaux et canalisations lorsqu'ils ne sont pas assainis, ils sont des refuges incontestables des microbes et larves de certains dangereux parasites capables d'infecter la santé de l'homme.

La prévention étant l'une des meilleures médecines, il est donc nécessaire que les autorités préfectorales et municipales en charge des questions d'assainissement se préoccupent sans plus tarder, car l'état dans lequel se trouvent ces ruisseaux est une porte ouverte vers des épidémies et pandémies lors des moments des pluies. « *Lorsqu'arriveront les pluies, toute la saleté qui s'est entassée dans ces rivières va flotter et se propager dans les habitations environnantes, puisque ces ordures ont totalement rétréci les lits de ces rivières et empêchant ainsi l'eau de couler normalement lors de la saison plu-*



L'état de l'un des ruisseaux de la ville de Pointe-Noire

ieuse. La saison sèche un bon moment favorable, mais aucun signe pour une quelconque opération de désherbage, de curage et d'assainissement n'est perceptible dans la ville », a déclaré un ponténégrin interrogé sur la question. La question devrait normalement préoccuper plus d'un ponténégrin en particulier et tous les Congolais en

général, lorsqu'on sait que cette ville océane a été dans les années antérieures secouée par certaines épidémies, notamment le choléra en 2008 et 2011. De même que l'État amplifie les stratégies de communication pour que la population soit à l'abri de certaines pandémies, les autorités préfectorales ou municipales devraient aussi créer des stratégies pour curer ces

ruisseaux et rivières. Notons que cette question d'assainissement des rivières et ruisseaux de la ville de Pointe-Noire devient une épine récurrente sous le pied des gestionnaires de la ville. L'état d'insalubrité criant dans lequel se trouvent ces rivières nécessite des travaux d'envergure.

Faustin Akono

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

DOMAINE PUBLIC

Délai expiré pour les occupants anarchiques

Les domaines publics concernés sont ceux situés dans les zones retenues par la municipalité pour la construction des routes et des canalisations.

Ce phénomène d'occupation anarchique constituant un frein pour l'évolution des travaux de certains chantiers municipaux un délai avait été donné à ces occupants anarchiques du domaine public. Il s'agit notamment des occupants de la zone de construction de l'avenue Monseigneur Benoît Ngatsongo, allant de la place de la

République (ex rond point Lumumba) au château d'eau de l'hôpital régional des armées dans l'arrondissement I Émery Patrice Lumumba. Cette zone de la vasière, située entre le centre de promotion de la santé (les services d'hygiène) et l'église Réhoboth, est envahie par des citoyens malgré la présence d'un panneau indiquant «Réserve de l'État»

À Tchimbambouka dans l'arrondissement 5 Ngoyo, les travaux de construction des caniveaux de l'avenue des Caravanes ont été interrompus à cause de son occupation par des anarchistes

qui y ont même déjà érigé des murs de clôture de ce qu'ils considèrent comme leurs habitations.

La municipalité de Pointe-Noire entend appliquer la loi pour libérer le domaine public des occupants illégaux et permettre l'achèvement des différents travaux. «La loi va être appliquée et ces citoyens seront déplacés. Nous allons agir dans le respect de la loi comme on l'a fait dans la zone de Balou Constand, à Tié-Tié et à Tchimani», a confié François Mikala, conseiller du maire de la ville.

Lucie Prisca Condhet

ONSSU 2014

Dolisie accueille les premières délégations des jeunes sportifs

Les départements de Pointe-Noire et Kouilou sont arrivées à Dolisie le 3 septembre à 15H par la gare ferroviaire alors que les autres délégations (Brazzaville, Plateaux, Cuvette, Cuvette Ouest et Sangha, etc.) sont parties de Brazzaville le 4 septembre à la fin de la matinée.

Du 6 au 13 septembre, la ville va vibrer au rythme des Jeux de l'office national des sports scolaires et universitaires (ONSSU). Onze délégations sont attendues à Dolisie pour se mesurer pendant une semaine au tour de disciplines sportives telles que le football, le handball, le volley-ball, le basketball, l'athlétisme et la gymnastique. Les athlètes de la Cuvette et Brazzaville sont considérés comme les favoris pour avoir dominé l'édition dernière. Contrairement aux jeux organisés à Owando en 2013, ceux de Dolisie n'auront pas le même engouement pour plusieurs raisons. On cite les reports succes-

sifs qu'a connus l'activité et qui auraient dissipé tous les espoirs chez les athlètes dont nombreux sont partis en vacances. Conséquence : des établissements qualifiés se sont retrouvés avec des équipes réduites. Le cas de l'équipe du collège de Mboukou (Kouilou) qui a vu son équipe de handball réduite à six joueuses. Selon certaines sources, certains établissements qualifiés risquent de se décommander. Le cas de l'école privée Louis Gregory de Pointe-Noire qualifiée au basketball. Il faut préciser qu'au handball la situation est générale avec de nombreux élèves retenus par leurs équipes pour participer

aux championnats nationaux de handball senior et junior de qui déroulent à Brazzaville. Ces faits sont imputables à la façon brusque par les organisateurs de ces Jeux. D'où les problèmes rencontrés par les équipes de Kakamoaka qui ont fait le déplacement le même jour pour rattraper le train à Pointe-Noire le lendemain. Des observateurs avertis s'interrogent sur le niveau de la communication. L'absence de visuels dans la ville donne une allure triste à l'évènement.

Charlem Léa Legnoki depuis Dolisie

ÉLIMINATOIRES CAN 2015

Claude le Roy: «le match Nigeria-Congo est difficile mais pas impossible»

C'est ce qu'il a déclaré le jeudi 4 septembre, lors de sa conférence de presse organisée à Pointe-Noire. Claude le Roy et ses poulains aborderont leur premier match de pool contre les Super Eagles du Nigéria, le samedi 6 septembre, avec optimisme et espoir.



À moins de 48 heures de son premier match de pool pour le compte des éliminatoires Can 2015, match qui va se dérouler au Nigéria, le sélectionneur de l'équipe congolaise, Claude le Roy a tenu une conférence de presse pour faire un bilan de son équipe. Un bilan marqué par l'incertitude d'Igor Nganga (FC Aarau) et l'absence confirmée de Delphin Ndinga. En effet, le premier serait victime de crampes, ce qui rend incertain, sa présence sur le terrain. Le deuxième, Delphin Ndinga, aurait été victime d'un choc aérien sur un corner, lors du match de l'Olympiakos face à Panaitikos. Mauvaise nouvelle donc pour la sélection congolaise, car le joueur a été interdit de voyager par le staff technique de son club, il pourra rejoindre les autres que lors du match contre le Soudan.

Concernant ces deux joueurs, Claude le Roy a rappelé qu'il s'agit d'une absence préjudiciable pour la sélection. Il faut dire que jusque-là, la sélection congolaise n'a pas encore fait peur, a également reconnu son coach, elle a joué deux matchs à l'extérieur sans vraiment briller et par contre, a réussi

à domicile. Il est donc temps pour cette équipe de faire sensation afin de faire rêver son public qui attend depuis 14 années une éventuelle qualification aux Jeux africains. «Le match contre le Nigeria sera difficile mais pas impossible pour le Congo, car tout est possible dans un match de football», a dit Claude le Roy.

Pour la petite histoire, en 2000 et pour une première fois, le Congo avait fait match nul contre le Nigéria zéro but partout, un match qui avait d'ailleurs énervé toute l'équipe du Nigéria mais également ses supporters. Aujourd'hui, le Congo a une avance psychologique sur son adversaire et peut faire plus. Pour permettre à son équipe de croire une fois de plus sur ses performances, Claude le Roy a élaboré un travail spécial sur l'équipe adverse. Mais il faut dire, tout connaître sur son adversaire ne le prive pas de ses talents.

Le Congo est logé dans le même groupe avec les Bafana Bafana de l'Afrique du Sud et les Aigles du désert du Soudan.

Prosper Mabonzo

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR



AU DÉPART DE POINTE NOIRE
NICE

À PARTIR DE
632 400 FCFA A/R TTC

AIRFRANCE_KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/ retour, disponible jusqu'au 30/09/2014, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 28/08/2014. Envolez vous entre le 01/10/2014 et le 30/11/2014 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

MOTS FLÉCHÉS N°040

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°040

JOUG	INTÉRÊT	BOUCHER HERMÉTIQUEMENT CHANTER UN AIR	RENDU MOINS ENERVÉ	OUTRAGE	CRIER À TUE-TÊTE	ENFOUISSEMENT
DANS LES NUAGES	PARTIES DE NEZ			CHEZ LA VAHINÉ	ÉQUIPA	
PLUSIEURS			D'UN JOLI JAUNE ORANGÉ EXCÈS DE TABLE	ÉNONÇA		
BOIRA À PETITS COUPS				POINT DÉCISIF		
C'EST NICKEL POUR LE CHIEN	NON COPIÉE					
		ILS S'ENTENDENT POUR AVERTIR			LAWRENCIUM	
C'EST UNE ÉQUERRE	CAP D'ESPAGNE			APPUYER FORT	MAISON DE SANTÉ	
PARIÉE	CHAUF-FARDS					
		PRINCIPE CHINOIS COUREURS AUSTRALIENS			PETITE PARCELLE	
IL S'OPPOSE À TOUT ORDRE	INVENTE LE GENDRE DE MAHOMET			MOT QUI STOPPE NI CHAUD NI FROID		ABRI DE SOLDATS
		ABRÉVIATION POUR DES AFFECTIONS		ON LA SAUVE AVEC DIGNITÉ ISOLÉES		
ILS SONT REBELLES AU PEIGNE	ATTACHÉ VIN ÉTRANGER		IL FAUT DU PATRIMOINE POUR LE PAYER		DURÉE D'UNE RÉVOLUTION EN PETIT NOMBRE	
		ÉLIMÉE ENVELOPPE NATURELLE			HEP!	
VICTIME DE LA MITE	SPORT À L'ÉCOLE ARMÉE SECRÈTE		BIEN ATTRAPÉE RELIEF EN CREUX		TROU DANS LA PEAU	COMME UN LIEU SANS DANGER
			CÉLÈBRE TISSU D'AMIENS			
METS GREC				DÉSIGNENCE VERBALE		TYPE DE PEINTURE
DIFFORME DU DOS			BORDER UN BAS DE PANTALON			

>FACILE

	5		9	2		8	
1			7			9	4
3	9	6	1			2	
8		9	2	1		5	4
	6						7
4		3		7	6	8	1
		8			4	7	1
2	4	7			1		9
	1		6	3			2

>MOYEN

4	5	2					
		2			7		8
7			3	8	4		
5			1	6	9	8	
9			8				4
	1	4	2	7			5
		1	7	9			3
3	9				5		
			4	2		9	

>DIFFICILE

		9			4		
	3			8			7
6			4	9		3	
9			7				5
8			5		4		1
	7				2		4
		3		2	5		9
5				4			6
		6				1	

MOTS CROISÉS N°040

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

>HORIZONTALLEMENT

1. Eaux chaudes pour le chef. - 2. Débarrassée du soupçon. Manque vraiment d'allure. - 3. Argon. Cherche à atteindre. - 4. Brandie pendant la manifestation. - 5. Lieu qui n'est pas ouvert à tous. Couche de glace. - 6. Zone d'ombre. À laquelle on a donné. - 7. Son culte était le plus élevé dans la religion chrétienne. - 8. Ne pas divulguer. Musique au rythme martelé. - 9. Fleuve de Finlande. Mauvaise rencontre. - 10. De bons vivants. Coincé.

>VERTICALEMENT

A. Pétille dans un verre, mijote en cocotte. - B. Descend des Alpes. Antimoine. Premier cours de français. - C. Comme Henri de l'édit. Friandise - D. Arrose Saint-Pétersbourg. Mesure souvent prise par le diamantaire. - E. Eau douce pour une île de France... Renfort. - F. Scandium. Petit docteur. Interjection. - G. Point certains. - H. Face à La Rochelle. Instrument de croupier. - I. Mis au parfum. Est vachement nourrissant. - J. Liaison connue. Prince troyen. Employé en famille.

MOTS À MOTS N°040

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① R I C I N + S U I E = C | | | | | | | | R
- ② B R A V O + D U E L = B | | | | | | | | D
- ③ V I T R E + O U I R = V | | | | | | | | R

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°039

A	A	E	B	E	P					
A	G	A	C	E	L	A	N	C	A	I
I	N	C	I	T	E	E	T	O	R	D
F	L	E	U	R	I	T	A	I	L	L
I	L	E	V	A	M	E	L	E	E	
E	T	R	E	A	M	P	E	R	E	L
E	R	E	L	U	E	S	G	I	S	
U	S	A	T	E	S	T	S	E	N	
R	A	U	E	C	A	S	T	E		
C	A	M	P	I	N	G	C	A	R	E
B	E	P	E	U	R	L	B	R	U	
C	A	R	E	S	S	E	R	A	C	E
N	L	E	U	T	A	H	A			
R	D	A	R	T	L	H	U	R	L	E
O	M	B	R	E	E	S	M	I	E	N
U	N	I	E	X	P	I	E	C	E	S

SUDOKU N°039

1	3	9	8	2	4	5	6	7
5	7	4	1	3	6	8	9	2
2	6	8	7	9	5	3	1	4
7	4	2	6	5	1	9	8	3
6	9	5	2	8	3	7	4	1
8	1	3	9	4	7	6	2	5
3	5	6	4	1	9	2	7	8
4	8	7	3	6	2	1	5	9
9	2	1	5	7	8	4	3	6

7	9	2	5	8	6	4	1	3
5	1	8	3	9	4	6	2	7
4	3	6	2	7	1	8	5	9
2	7	1	9	5	8	3	4	6
6	5	3	4	2	7	1	9	8
9	8	4	1	6	3	2	7	5
3	2	5	6	4	9	7	8	1
8	6	9	7	1	2	5	3	4
1	4	7	8	3	5	9	6	2

MOTS CROISÉS N°039

C	O	U	R	T	I	S	A	N	E
A	C	T	E	U	R		R	U	S
B	A		V	A	R	I	C	E	S
A	R	M	E		E	L		S	E
R	I	A		F	E	E	S		N
E	N		B	O	L		T	A	C
T	A	L	O	N		R	A	M	E
I		O	U	T	R	A	G	E	R
E	M	I	R		E	M	E	R	I
R	E	N	G	R	A	I	S	S	E

MOTS À MOTS N°039

1/ PALOURDE - 2/ CULTIVER - 3/ PÂLICHON.

ÉLIMINATOIRES CAN 2015/FOOTBALL

Programme des rencontres de la première journée

Vingt et une sélections nationales dont le Congo entament à partir de ce week-end l'étape la plus décisive à l'issue de laquelle seules quinze d'entre-elles seront jugées aptes à accompagner le Maroc, pays hôte, à la phase finale de la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football.

Dans cette course à la qualification, les surprises ne sont pas exclues car il n'y a que les deux premiers de chaque groupe, y compris le meilleur troisième de tous les groupes, qui seront qualifiés et les moins classées devraient attendre les éliminatoires de la 31^e édition pour espérer se racheter. C'est dans ce cadre que les Diables rouges du Congo quittent Pointe-Noire ce vendredi pour Calabar au Nigeria où ils seront reçus par les Super Eagles. En rappel, la Fédération nigériane de football (NFF) est sous la menace de la suspension brandie par la Fédération internationale de football association (FIFA). Elle a jusqu'au 8 septembre, délai de rigueur, pour remettre de l'ordre dans la maison. À l'origine du problème, l'élection controversée de Christopher Giwa à la tête de la NFF alors qu'Aminu Maigari, le président sortant venait d'être placé en détention. « Nous ne reconnaissons pas les résultats de cette élection. Si des personnes continuent de prétendre avoir été élues et à occuper les bureaux de la NFF, le 1^{er} septembre à minuit, l'affaire sera transmise aux instances appropriées de la FIFA en vue d'une sanction qui pourrait consister en une suspension de la NFF », avait indiqué la FIFA. Notons qu'en raison d'Ebola qui sévit en Afrique de l'Ouest, la rencontre Guinée-Togo a été délocalisée et se jouera au Maroc.

Le calendrier des matches de la première journée selon les groupes :

Groupe A

Le 5 septembre à Omdurman : Soudan - Afrique du Sud (1700 GMT)

Le 6 septembre à Calabar : Nigeria - Congo (1600 GMT)

Groupe B

Le 6 septembre à Addis Abeba : Ethiopie - Algérie (1300 GMT)

Le 6 septembre à Bamako : Mali - Malawi (1900 GMT).

Groupe C

Le 6 septembre à Libreville : Gabon - Angola (1600 GMT)

Le 6 septembre à Ouagadougou : Burkina Faso - Lesotho (1600 GMT)

Groupe D

Le 6 septembre à Lubumbashi : RD Congo - Cameroun (1300 GMT)

Le 7 septembre à Abidjan : Côte d'Ivoire - Sierra Leone (1700 GMT)

Groupe E

Le 5 septembre à Casablanca au Maroc : Guinée - Togo (20h00 GMT) à Casablanca

Le 6 septembre à Kumasi : Ghana - Ouganda (1600 GMT)

Groupe F

Le 6 septembre à Ndola : Zambie - Mozambique (1300 GMT)

Le 6 septembre à Niamey : Niger - Cap Vert (1630 GMT)

Groupe G

Le 5 septembre à Dakar : Sénégal - Egypte (2000 GMT)

Le 6 septembre à Monastir : Tunisie - Botswana (1915 GMT)

James Golden Eloué

BOXE DES PHARAONS RÉNOVÉE

Les journées portes ouvertes prennent du retard

L'activité devrait avoir lieu à la fin du mois de mai dernier. Malheureusement jusqu'à ce jour, rien ne se fait. Explications.

Les journées portes ouvertes de la Fédération congolaise de boxe de pharaons rénovée vont de report en report. Fixées pour le mois de mai passé, elles ont été repoussées à une date ultérieure. « Nous n'avons pas encore reçu les fonds qui nous permettront de réaliser cette activité qui rentre non seulement dans le cadre de la vul-



Une démonstration de la boxe des pharaons rénovée crédit photo Adiac

garisation de cet art martial congolais mais aussi dans celui des préparations des Jeux africains », a expliqué le président de la fédération nationale de la discipline, Jean Samba. C'en est là, le principal motif qui a fait les journées portes ouvertes ne s'ouvrent pas de sitôt à en croire ce dernier.

Face à cette difficulté, la fédération refuse de croiser les bras. Elle envisage plutôt trou-

ver des moyens pour débloquer la situation puisque le temps presse. Le 6 septembre donc, les membres du bureau exécutif se réuniront à Brazzaville. La tenue des journées portes ouvertes sera le plus grand dossier sur la table des discussions. « Nous sommes obligés de nous concerter pour voir ce qu'il faut faire », a indiqué Jean Samba

tout en soulignant, par ailleurs, que cette activité ne devrait pas être un rendez-vous manqué. D'où l'urgence de trouver les solutions adéquates pour sa réalisation.

Ce que prévoient les journées portes ouvertes

Le programme de l'activité limite sa tenue à deux jours. La première journée sera consacrée à des communications

scientifiques retraçant l'histoire de cet art martial de l'Égypte antique, tombé en désuétude et rénové par le Congolais Jean Samba dans les années 1976. La gestion organisationnelle et sportive de la discipline fera également l'objet d'une conférence. Lors de la seconde et dernière journée, les athlètes seront sur le tatami pour une série de démonstrations avant de se lancer dans le championnat national qui sera organisé à l'occasion même. Les compétiteurs viendront des départements de la Sangha, de Pointe-Noire et de Brazzaville.

Ce sera donc une opération séduction qui permettra au public sportif de découvrir la boxe des pharaons rénovée, un patrimoine culturel national bien que tirant ses origines de l'Égypte antique. « Durant ces deux journées, le public sportif et non sportif viendront nombreux, nous l'espérons. C'est partant de là que certains pourraient se joindre à nous dans la pratique de cet art martial », a déclaré le président de la fédération congolaise de la discipline.

À dire vrai, le public sportif devrait encore garder son mal en patience en attendant que les portes de ces journées soient réellement ouvertes.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

La cité des 17

Àu début des années 70, Brazzaville s'arrête juste après l'avenue Palmeraie Mbemba (actuellement Jacques Opangault). Au-delà, c'est une épaisse forêt que le président Marien Ngouabi décide d'abattre pour construire à la place 16 villas qui donneront le nom Cité des 16. Ce chiffre représente le nombre de pays qui participent, du 30 août au 2 septembre 1976, à la Conférence des 16. C'est en ces lieux que séjournent les chefs d'États venus participer à la Conférence des États d'Afrique centrale et orientale sont logés.

Participent à la conférence de Brazzaville, les présidents Michel Micombero (Burundi), Marien Ngouabi (Congo), Empereur Hailé Sélassié (Ethiopie), Omar Bongo (Gabon), Francisco Macias Nguema (Guinée Équatoriale), Jomo Kenyatta (Kenya), Hastings Kamuzu Banda (Malawi), Général Idi Amin Dada (Ouganda), Maréchal Jean Bedel Bokassa (République centrafricaine), Général Juvénal Habyarimana (Rwan-

da), Général Mohammed Siad Barre (Somalie), Général Ghafar El Nimery (Soudan), Julius Nyerere (Tanzanie), Ngarta Tombalbaye (Tchad), Général Mobutu Sese Seko (Zaire), Kenneth Kaunda (Zambie). À la fin de la conférence, avec l'adhésion du Cameroun, dix-septième pays, le site devient la Cité des 17, nom qu'il porte jusqu'à ce jour. La Conférence des chefs d'États d'Afrique centrale et orientale a été préparée par deux réunions des experts et des ministres.

Lors de la séance de cette conférence, le président Marien Ngouabi déclarait : « Avec l'accession à l'indépendance des anciennes colonies portugaises, la raison d'existence de notre conférence ne sera pas pour autant remise en cause. Au contraire, une nouvelle étape doit débiter à partir de cette donnée historique, une étape qui doit nous amener à concentrer davantage maintenant nos énergies sur la libération de la partie australe de notre continent. » Poursuivant

son intervention, Marien Ngouabi rappelait que « nous sommes dans la même situation que les pays non-alignés qui, longtemps, ont renvoyé l'institutionnalisation de leur instance et qui, en fin de compte, avec le développement de la conférence, sont sur le point de se résoudre à cette solution qui est la solution de la sagesse. » Le secrétaire général adjoint de l'Oua (Organisation de l'Unité africaine), Kamanda wa Kamanda (originaire du Zaïre, actuelle R.D. Congo) a rappelé que la Conférence des États d'Afrique centrale et orientale a été conçue à l'origine comme une organisation d'échanges, de bon voisinage et de coopération en matière de politique et de sécurité mais que par la suite, elle s'est attelée à des problèmes qui débordent largement les limites territoriales de ses membres. Sur le plan de la décolonisation, le Manifeste de Lusaka (1969) et la Déclaration de Mogadiscio (1971), qui ont été élaborés par ce sous-groupe régional avant d'être adoptés par l'Oua et l'Onu, sont

autant d'expressions de la maturité et de l'expérience de cette conférence et de sa contribution à la cause de la libération africaine.

Au cours de la conférence de Brazzaville, les chefs d'État présents dans la capitale congolaise ont recherché les voies et moyens pour accélérer le processus de libération du continent.

Le problème de la coopération a constitué également l'un des principaux sujets de discussion. Elle s'est achevée avec la Déclaration de Brazzaville. Après la conférence, la Cité des 17 a retrouvé son calme habituel. Les guerres à répétition ont complètement défiguré cet endroit idyllique, à la modernité absolue, naguère. Ses abords sont occupés anarchiquement, accentuant ainsi sa déplorable défiguration et son délabrement avancé. Le quartier Cité des 17 et ses environs forment désormais un gros bourg populaire et très vivant.

Mfumu